

Changement climatique: connexions

Genre, population et changement climatique

Politiques • Finance • Plans d'adaptation
Etudes de cas • Plaidoyer



VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

Changement climatique: connexions

	PAGE
1ÈRE PARTIE Vue d'ensemble: Les femmes en première ligne	3
2ÈME PARTIE Une politique en faveur de l'égalité de Genre	9
3ÈME PARTIE Points communs Au Bangladesh, Ghana, Népal, Sénégal, et Trinité et Tobago	17
4ÈME PARTIE Mettre les PANA au service des femmes	25
5ÈME PARTIE Le financement qui fait la différence	31
6ÈME PARTIE Eduquer et plaider	37

Climate Change Connections

Co-Authors: Eleanor Blomstrom, Sarah Cunningham,
Nadia Johnson, Cate Owren

Managing Editor: Anna Grossman **Editorial:** Tina Johnson

Editorial Assistant: Maja Bugge **Designer:** Erin Wade

French Translation: Sandra Freitas **French Copy Editor:** Nathalie Margi

Special thanks to: Ana Agostino, Lorena Aguilar, Irene Dankelman, Rachel Harris, Natalia Kostus, Brigitte Leduc, Kathleen Mogelgaard, Gayle Nelson, Thanh Xuan Nguyen, Rebecca Pearl, Daniel Schensul, Leyla Sharafi

This resource kit was made possible through funding by
the United Nations Population Fund (UNFPA).

COPYRIGHT © 2009, UNFPA AND WEDO



**United Nations Population
Fund**

www.unfpa.org



**Women's Environment &
Development Organization**

www.wedo.org



MICHAEL HAAS

VUE D'ENSEMBLE

Les femmes en première ligne

Le changement climatique, l'un des sujets d'actualité les plus urgents, affecte déjà les populations et les écosystèmes du monde entier. Aggravant la pauvreté et conduisant à la destruction des infrastructures, il menace de compromettre des décennies d'efforts de développement, nous affectant tous profondément.

Toutefois, les effets du changement climatique sur les individus seront ressentis de manière inégale. Les plus démunis, notamment les femmes, qui constituent la majorité des pauvres du monde, seront parmi les plus affectés. Dans de nombreuses régions, les inégalités de genre continuent de restreindre leur égal accès à la prise de décision, aux systèmes financiers formels, à la propriété foncière, à la santé reproductive, à l'éducation et à l'information, compromettant leur bien-être ainsi que celui de leur famille et de leur communauté.

Cependant, cette vulnérabilité peut occulter le fait que les femmes demeurent une ressource non exploitée dans les efforts pour faire face au changement climatique et réduire les émissions qui sont à l'origine de cette crise. Innovatrices, organisatrices, dirigeantes, éducatrices et soignantes, elles occupent une position unique pour contribuer à en juguler les effets néfastes. L'intégration d'une perspective de genre dans les politiques, les projets et les financements relatifs au changement climatique est essentielle pour garantir que

Qu'est-ce que le changement climatique?

Le changement climatique désigne des modifications significatives de longue durée dans les conditions climatiques.¹ Le consensus scientifique attribue principalement le changement climatique actuel aux émissions de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre résultant de l'activité humaine (comme le mode de production et de consommation non durables dans les pays industrialisés occasionnant la combustion des énergies fossiles et la déforestation).² Il en résulte l'augmentation des températures globales, de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques extrêmes accompagnés de leur cortège de catastrophes naturelles, ainsi que de graves conséquences sur la survie des écosystèmes.

les femmes contribuent et bénéficient de solutions équitables aux problèmes posés par le climat.

Une vulnérabilité accrue

“Nous marchons des heures durant pour trouver du bois. Nos puits se tarissent. Les marchandises se font rares. Nos terres deviennent infertiles. Nous n’avons pas d’argent. Il ne pleut plus comme par le passé.”

- Perception d’une sénégalaise du changement climatique³

Malgré des avancées en matière d’acquisition de droits et d’égalité sociale, les femmes du monde entier ont encore un statut inférieur à celui des hommes. Elles sont donc vulnérables aux changements environnementaux de manière disproportionnée. Dans les pays développés ou en développement, les pauvres et les défavorisées parmi elles sont inégalement affectées et constituent la majorité des pertes en vie humaine résultant des catastrophes naturelles; et l’écart observé dans les taux de mortalité ⁴ s’amplifie avec l’intensité de la catastrophe. ⁵

Les femmes face aux risques liés aux extrêmes du climat : Que révèlent les chiffres?

- Le risque de décès par les désastres naturels est 14 fois plus élevé chez les femmes et les enfants.⁶
- En 1991, lors du cyclone au Bangladesh ayant fait 1 140 000 morts, le taux de mortalité des femmes de plus de 40 ans était de 31%.⁷
- Plus de 70% des décès suite au tsunami en Asie était des femmes.⁸
- L’ouragan Katrina, qui frappa la Nouvelle Orléans aux Etats Unis en 2005, affecta majoritairement les afro-américaines—qui constituaient déjà la communauté la plus marginalisée et la plus pauvre de la région
- On estime que 87% des femmes célibataires et 100% des femmes mariées ont perdu leur source principale de revenu lorsque le cyclone Nargis a frappé le delta de l’Ayeyarwaddy au Myanmar en 2008.⁹

Les hommes face à l’inégalité de genre

Les inégalités entre les genres et les rôles qui leur sont traditionnellement dévolus n’affectent pas uniquement les femmes. Dans certains cas, les hommes en ont directement souffert. Par exemple, plus d’hommes que de femmes sont décédés au cours de l’ouragan Mitch en raison des attentes de la société qui a exigé qu’ils procèdent à des sauvetages à haut risque. ¹¹ Des vies ont été inutilement perdues et la communauté en conséquence mettra davantage de temps à s’en remettre. Les hommes ont des vulnérabilités spécifiques qui affectent leur santé et leur sécurité et qui sont liées aux rôles sociaux associés à leur genre, aux normes et valeurs traditionnelles, et à la façon dont les idées préconçues sur la masculinité sont construites.

“Les inégalités de genre caractérisant l’existence [des femmes] avant une catastrophe sont les facteurs dominants qui les mettent plus à risque lorsque la catastrophe survient.”

— Kavita Ramdas, Fonds mondial pour les femmes¹⁰

Perspectives de population: Population, genre et changement climatique

Les prévisions montrent que la population mondiale de 6,7 milliards aujourd’hui, devrait à l’horizon 2050 se situer entre 8,0 et 10,5 milliards. Cette croissance se concentrerait principalement dans des zones et parmi des populations—pauvres, urbaines et côtières—préalablement très vulnérables aux impacts du changement climatique. La croissance démographique se traduit fondamentalement par un accroissement des émissions. Cependant, la consommation d’énergie et les modes d’émissions sont affectés par des facteurs comme la taille du ménage, la structure par âge de la population et l’urbanisation. De plus la consommation non durable et le taux d’émissions par tête sont habituellement beaucoup plus élevés dans les pays riches et industrialisés. Dans ce contexte, il est important de se rappeler que la notion de population ne se rapporte pas uniquement à des chiffres mais à des personnes.

La plupart des politiques susceptibles d’influencer les tendances de population comme celles favorisant l’éducation des filles, l’accès des femmes aux opportunités économiques, la santé reproductive, et le planning familial - peuvent également réduire la vulnérabilité aux impacts du changement climatique et atténuer l’augmentation des émissions de gaz à effet de serre, contribuant de ce fait à garantir une énergie suffisante et à promouvoir le développement durable pour tous.¹²

Conséquences du changement climatique

Comprendre les interactions entre le changement climatique, le développement durable et les questions liées à la population ainsi que leur impact spécifique sur les femmes : un guide pour l'élaboration des politiques et des programmes efficaces et sensibles au genre.

Axes	Impacts du changement climatique	Impacts directs et indirects sur les femmes
Ressources naturelles: nourriture, eau, combustible & terre	• Sécheresse et/ou inondation du fait des modifications de température et du caractère imprévisible du temps • Baisse de la fertilité des sols • Diminution des rendements des cultures ou mauvaises récoltes • Rareté des ressources • Manque d'eau propre et potable.	• Alourdissement de la charge du travail ménager et du temps consacré à collecter l'eau, la nourriture et les combustibles tels le bois de chauffe (conduisant parfois à la baisse des taux de scolarisation primaire et d'alphabétisation et aux mariages précoces) • Accroissement de la faim et réduction des apports en calories pour les femmes, exposition aux sources d'eau contaminées • Dans les régions où existent des restrictions sur leurs droits de propriété foncière, elles sont exclues sans accès aux sols fertiles • Perte de la tenure traditionnelle des terres.
Désastres naturels	• Réchauffement des océans • Changement des conditions météorologiques /des saisons • Événements météorologiques plus imprévisibles et plus intenses.	• Faible accès à l'éducation/l'information relative au climat • Capacité restreinte à réagir (ex: incapacité des femmes à quitter les maisons sans compagnon masculin) • Manque de compétences de survie communément enseignées aux garçons (ex: natation ou aptitude à grimper à un arbre)¹³ • Femmes généralement exclues des prises de décisions dans les actions de relance post-catastrophe.¹⁴
Santé	• Accroissement des maladies hydriques ou vectorielles (ex : le paludisme dû aux hausses des températures et à l'augmentation des tempêtes)¹⁵ • Des maladies liées à la chaleur • De la malnutrition • De la pollution de l'air • Des allergies et de l'asthme • Des troubles mentaux tels que l'anxiété et la dépression.	• Les femmes enceintes et allaitantes, ainsi que les personnes très jeunes et très âgées sont les plus vulnérables aux risques sanitaires • Au manque accru dans les zones sinistrées des services de santé, de vaccination, de planification familiale, de soins de santé reproductive • À la hausse éventuelle des taux de mortalité maternelle et infantile due au manque de soins • Au manque de services et de fournitures d'hygiène dans les abris de secours pour les femmes enceintes, celles qui allaitent ou qui sont en période de menstruation.
Croissance de population	• Croissance de population prévue dans les zones les plus exposées aux changements climatiques sévères et dans lesquelles les populations dépendent des ressources naturelles pour leur survie¹⁶	• Conflit pour les ressources publiques et naturelles en constante raréfaction • Persistance de menaces pour les populations les plus vulnérables fort taux de fécondité, affectant la santé des femmes.
Urbanisation	• Renforcement de l'exode rural lié à la dégradation des ressources environnementales • Baisse de la productivité • Conflits pour des ressources • Abris de fortune et expansion des communautés.	• Les habitats de fortune sont parfois improvisés, insalubres et dangereux, manquant d'eau et d'assainissement et construit sur des sols vulnérables • Tendance des marchés urbains formels à profiter davantage aux hommes • Absence d'accès des femmes urbaines pauvres aux services de santé¹⁷ • Projection de l'augmentation de la pauvreté urbaine.¹⁸
Mouvements migratoires et déplacements de populations	• Les catastrophes peuvent entraîner des déplacements,¹⁹ temporaires et permanents, internes et internationaux • Incitations des femmes tout comme des hommes à se déplacer du fait de la dégradation de l'environnement et des conflits autour des ressources • Possibilité de migrations forcées dues à la vulnérabilité régionale	• Les femmes représentent au moins la moitié de la population mondiale des migrants, mais leurs besoins ne sont pas considérés comme une priorité par les politiques migratoires²⁰ • Elles manquent souvent de moyens pour se déplacer, mais en situation post-catastrophe, elles peuvent en manquer davantage pour faire face aux besoins du foyer • La migration forcée risque d'exacerber la vulnérabilité des femmes ainsi que leur accès limité aux ressources et aux options de subsistance.
Structure des ménages	• Décès dus aux catastrophes naturelles, perte de membres de la famille et modification de sa structure en raison des migrations/ déplacements.	• Augmentation du nombre de femmes chefs de famille (FCF) due à la migration des hommes ou à d'autres facteurs • Manque de ressources pour les (FCF) dans les programmes de relance/les systèmes d'assurance ou de fonds qui priorisent l'accès des femmes • Absence de droits fonciers compromettant la sécurité alimentaire et celle des moyens de survie des femmes²¹ • Renforcement de la division du travail entre les genres • Diminution des femmes dans certains foyers en raison de la mortalité féminine due aux catastrophes.
Conflits et violence	• Des conflits pour des ressources limitées peuvent susciter des antagonismes ou des déplacements • L'irrégularité des précipitations et la rareté des ressources naturelles peuvent accroître le risque d'une guerre civile de 50% • L'anxiété et de la détresse augmentent au sujet de l'insécurité des moyens de survie.	• Amplification des inégalités de genre du fait des conflits : même si lors des combats, il y a une forte occurrence de décès ou de blessures des hommes, d'autres conséquences des conflits affectent les femmes, comme le viol, la violence, d'anxiété et la dépression²³ • Niveaux élevés de violence domestique, en situation de post-catastrophe et dans les camps de secours.

Catalyseuses du changement

Dans une grande partie du monde, les femmes jouent un rôle prépondérant dans la gestion, la conservation et l'utilisation des ressources naturelles. Leur responsabilité première pour la culture vivrière ainsi que pour la collecte de l'eau et du bois de chauffe a très tôt éveillé leur conscience sur leur environnement et les effets dévastateurs que peuvent y exercer la déforestation, la désertification et d'autres formes de dégradation.

Parfois, elles sont perçues uniquement comme des victimes, alors qu'en fait, elles sont en bonne position pour être les agents du changement en matière d'atténuation et d'adaptation dans leur foyer, leur lieu de travail, leur communauté et leur pays.²⁴

Les femmes peuvent efficacement être à la tête de leur collectivité pour lutter contre les effets néfastes du changement climatique. Lorsqu'elles participent à l'élaboration des systèmes de pré-alerte et aux actions de reconstruction, les communautés s'en sortent généralement mieux en cas de survenue de catastrophes.²⁵ Leurs innovations ont été plébiscitées dans des secteurs tels que l'eau, l'énergie et le reboisement - qui sont tous des domaines en relation avec le changement climatique. Leurs efforts doivent donc être intégrés dans les politiques de changement climatique et promus grâce au renforcement des capacités.

MALI^A

Les femmes montrent la voie au Mali

Au Mali, où l'énergie provient à 90% de la combustion du bois et du charbon, les femmes rurales ont conçu des alternatives durables à sa commercialisation. La coupe des arbres pour la combustion a engendré la déforestation et la désertification. Il en est résulté l'érosion des sols, les inondations brusques affectant l'agriculture et les infrastructures. Afin de réduire la dépendance au bois comme source d'énergie, le projet SINSIBERE a initié les femmes à des activités de subsistance alternatives, aux programmes de microcrédit, à l'alphabétisation et à la formation en mathématiques. Depuis le début du projet en 2001, 80% d'entre elles ont cessé ou ont réduit significativement leur utilisation du bois. Elles ont éduqué leur famille sur la préservation de l'environnement, et leurs revenus se sont accrus, leur permettant de scolariser leurs enfants.

Source: <http://www.malifolkcenter.org/> et International Strategy for Disaster Reduction (ISDR)

BREZIL

Les femmes, gestionnaires de l'environnement au Brésil

A PINTADAS, une commune de la région la plus pauvre du Brésil, la population dépend principalement de l'agriculture. La lutte contre la pauvreté y est un défi du fait du manque d'eau et en l'absence d'un système d'irrigation fiable. Pour remédier à ces problèmes, un partenariat entre plusieurs organisations^B a permis d'élaborer un projet d'irrigation à petite échelle, piloté par le réseau SouthSouthNorth.²⁶ Le projet a été conçu pour aider les femmes et les hommes à travailler ensemble en vue d'une meilleure gestion de l'eau, de l'irrigation et des techniques de maîtrise de l'énergie solaire. Avec l'appui de l'association des femmes de PINTADAS, une femme a été choisie pour diriger cette initiative, ce qui a changé le visage des prises de décisions. Aujourd'hui, les femmes disposent du savoir-faire technique pour gérer et adapter de nouveaux systèmes agricoles. Les femmes et les hommes de PINTADAS sont mieux préparés pour faire face au changement climatique et à la sécheresse, et la sécurité alimentaire, la gestion de l'eau et la croissance des revenus se sont améliorées.

Source: www.pintadas-solar.org et ISDR

INDE

Les femmes contre la destruction de l'environnement en Inde

Dasholi Gram Samaj Mandal, un mouvement environnemental dirigé par des femmes, est né à l'initiative d'une manifestation contre la déforestation. Les femmes de plusieurs villages dépendent de la forêt locale pour leurs besoins essentiels en matière d'eau, de fourrage et de bois de chauffage, tous menacés par le changement climatique et les catastrophes naturelles. Constatant que la conservation des ressources naturelles concernait l'ensemble de la collectivité, elles ont sollicité l'implication des hommes à cette activité. Leur initiative a conduit à la réduction des dégâts causés par les inondations et les glissements de terrain, à des activités de reboisement de grande envergure et à l'allègement de la pénibilité du travail des femmes. Le mouvement a par ailleurs contesté les politiques du gouvernement et les préjugés sur le rôle traditionnellement dévolu aux hommes et aux femmes. De fait, ces femmes ont effectivement démontré leur leadership et agi en vue de la durabilité de leur environnement.

Source: ISDR

^A Ces trois exemples proviennent de la Stratégie pour la Prévention des Catastrophes (2008). "Gender Perspectives: Integrating Disaster Risk Reduction into Climate Change Adaptation: Good Practices and Lessons Learned". Geneva: International Strategy for Disaster Reduction (ISDR)

^B REDEH—Network for human Development, Rio de Janeiro (www.redeh.org.br); Centro Clima, Federal University of Rio de Janeiro (www.centroclima.org.br); Municipality of Pintadas, state of Bahia (www.pintadas.ba.gov.br/index.asp); Federal Environment Agency of Germany (www.uba.de); SEED Initiative (www.seedinit.org); Secretary of Science and Technology, state of Bahia (www.secti.ba.gov.br); and technology partners.

L'égalité dans les politiques du changement

Alors que l'égalité de genre, si largement reconnue comme condition préalable au développement durable, est au cœur des initiatives mondiales comme les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD),^c une telle perspective demeure jusqu'ici absente des politiques sur le changement climatique.

Au cours des négociations cruciales au sujet de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC)—ratifiée par 193 pays (au 26 Août 2009) et constituant un cadre général aux efforts visant à relever le défi posé par le changement climatique—de nombreuses parties prenantes et défenseurs des droits liés au genre cherchent à garantir que les questions de genre soit prises en compte dans les engagements, fonds et projets après 2012. Au niveaux national et local, la prise de décision et la mise en œuvre de politiques et de programmes devraient également répondre à et capitaliser à la fois les vulnérabilités et les capacités des hommes et des femmes.

Points principaux

- En l'absence de mesures urgentes d'atténuation à travers des engagements de la part des pays développés à

réduire leurs émissions, l'adaptation sera de plus en plus difficile et coûteuse.

- Les activités d'adaptation devraient être une priorité, particulièrement pour les communautés vulnérables, dont les femmes, les enfants, les personnes âgées, les handicapés et les populations autochtones.
- Les investissements en matière d'atténuation et d'adaptation doivent être renforcés et fondés sur l'analyse du genre. Investir dans le planning familial volontaire et l'accès à la santé reproductive favorisera une autonomisation des femmes et une baisse de la natalité, améliorera la santé maternelle et infantile et ralentira la croissance de la population—Toutes ces politiques aideront à atténuer le changement climatique et à construire des communautés plus résilientes et plus adaptées.
- Les Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation et les politiques du climat devraient tenir compte des questions relatives au genre et à la population pour atteindre plus efficacement leurs objectifs.
- Les besoins spécifiques des pays doivent être évalués et abordés.

Ce que vous pouvez faire

- 1 Apprenez-en davantage et restez en contact!** Visitez ces sites internet pour obtenir davantage d'informations sur les femmes et le changement climatique et des suggestions pour vous engager.

WEDO: www.wedo.org

UNFPA: www.unfpa.org

GGCA: www.gender-climate.org

ENERGIA: www.energia.org

GenderCC: www.gendercc.net

Women in Europe for a Common Future: www.wecf.eu

Gender and Disaster Network: www.gdonline.org

Gender and Water Alliance: www.genderandwater.org

- 2 Pour en apprendre davantage sur le changement climatique et les politiques internationales :** www.unfccc.int

- 3 Pour connaître les plans et les obligations de votre pays :** http://unfccc.int/national_reports/items/1408.php

- 4 Rejoignez le mouvement:** Demandez à votre organisation d'incorporer les questions de genre et de changement climatique dans les programmes et les activités en cours.

- 5 Prenez contact avec les décideurs politiques de votre pays** pour vous enquérir de leurs activités en relation avec le changement climatique. Enfin, examinez les autres ressources de ce kit pour d'autres recommandations.

^c Ses objectifs sont : éliminer l'extrême pauvreté et la faim; assurer l'éducation primaire pour tous; promouvoir l'égalité de sexes et l'autonomisation des femmes ; réduire la mortalité infantile; améliorer la santé maternelle; combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies; assurer un environnement durable; et mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Glossaire

Adaptation—“Mesures prises par des individus ou des systèmes afin d’éviter, de résister, ou de tirer profit des changements climatiques actuels ou futurs. L’adaptation permet de diminuer la vulnérabilité ou d’accroître la résilience du système aux impacts.”²⁷

Gaz à effet de serre—“Les gaz à effet de serre absorbent le rayonnement infrarouge et retiennent la chaleur dans l’atmosphère... [entraînant] au fil du temps une augmentation de la température moyenne à la surface de la Terre.”²⁸

Atténuation—“Toute tentative visant à réduire le niveau d’accumulation des gaz à effet de serre dans l’atmosphère.”²⁹

Développement durable—“Type de développement qui permet de satisfaire les besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs.”³⁰

Références

¹ US Environmental Protection Agency (EPA). (n.d.). “Glossary of Climate Change Words”. <<http://www.epa.gov/climatechange/glossary.html#C>>.

² Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). (2007). “Summary for Policymakers”. In Solomon, S. et al. (eds.). *Climate Change 2007: The Physical Science Basis: Contributions of Working Group I to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge and New York: Cambridge University Press. <http://ipcc-wg1.ucar.edu/wg1/Report/AR4WG1_Print_SPM.pdf>

³ Denton, F. et al. (2005). *La Visage de la Pauvreté Énergétique à Travers la Femme au Sénégal*. Dakar: ENDA. Quoted in Women’s Environment and Development Organization (WEDO). (2008). “Case Study: Gender, Human Security and Climate Change: Lessons from Bangladesh, Ghana and Senegal”. New York: WEDO, p. 23. <<http://www.wedo.org/wp-content/uploads/hsn-study-final-may-20-2008.pdf>>.

⁴ WEDO. (2008). Op. cit.

⁵ Neumayer, E. and Plumper, T. (2007). “The Gendered Nature of Natural Disasters: The Impact of Catastrophic Events on the Gender Gap in Life Expectancy, 1981–2002”. *Annals of the Association of American Geographers*, 97(3): 551–566. <<http://www.lse.ac.uk/collections/geographyAndEnvironment/whosWho/profiles/neumayer/pdf/Disastersarticle.pdf>>.

⁶ Soroptimist International of the Americas. (2008). “Reaching Out to Women When Disaster Strikes.” White Paper: Disaster Relief. Philadelphia, PA: Soroptimist International of the Americas. <http://staging.soroptimist.org/whitepapers/wp_disaster.html>.

⁷ Bern, C. et al. (1993). “Risk Factors for Mortality in the Bangladesh Cyclone of 1991”. *Bulletin of the World Health Organization*, 71(1): 73–78. <[http://whqlibdoc.who.int/bulletin/1993/Vol71-No1/bulletin_1993_71\(1\)_73-78.pdf](http://whqlibdoc.who.int/bulletin/1993/Vol71-No1/bulletin_1993_71(1)_73-78.pdf)>.

⁸ Soroptimist International of the Americas. (2008). Op. cit.

⁹ British Red Cross on Relief Web (2009). “Myanmar Cyclone Nargis: One Year on Enormous Challenges to

Recovery Remain”. 30 April. <<http://www.reliefweb.int/rw/rwb.nsf/db900SID/OYAH-7RMLTW?OpenDocument>>.

¹⁰ International Museum of Women: Exhibiting Change. (2009). “Swept Away: Women and Natural Disasters”. In Women, Power and Politics, Online Exhibition. <<http://www.imow.org/wpp/stories/viewStory?storyid=1237>>.

¹¹ Inter-American Development Bank (IADB). (1999). “Hurricane Mitch: Women’s Needs and Contributions”. Washington, DC: IADB. <<http://www.iadb.org/sds/doc/SOC-115E.pdf>>

¹² Population Action International (PAI). (2009). “The Importance of Population for Climate Change Challenges and Solutions”. <http://www.populationaction.org/Issues/Population_and_Climate_Change/Summary.shtml>.

¹³ “Global Warning: Women Matter”. (2005). Statement at COP11 & COP/MOP1. 9 December. Cited in WEDO. (2007). “Changing the Climate: Why Women’s Perspectives Matter”. New York: WEDO.

¹⁴ IADB. (1999). Op. cit.

¹⁵ Costello, A. et al. (2009). “Managing the Health Effects of Climate Change”. *The Lancet*, 373(9676): 1693–1733. <[http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(09\)60935-1/fulltext?_eventId=login](http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(09)60935-1/fulltext?_eventId=login)>.

¹⁶ United Nations Population Fund (UNFPA). (2008). “Linking Population, Poverty and Development: Rapid Growth in Less Developed Regions”. <<http://www.unfpa.org/pds/trends.htm>>.

¹⁷ Ibid.; and UNFPA. (n.d.). “Urbanization: A Majority in Cities”. <<http://www.unfpa.org/pds/urbanization.htm>>.

¹⁸ Martine, G. (2009). “Population Dynamics and Policies in the Context of Global Climate Change.” Paper prepared for UNFPA/International Institute for Environment and Development (IIED) Expert Group Meeting, London, 24–25 June. <<http://www.unfpa.org/public/News/events/ccpd>>.

¹⁹ International Organization for Migration (IOM). (n.d.). “Migration, Climate Change and Environmental Degradation: A Complex Nexus”. <<http://www.iom.int/jahia/Jahia/activities/by-theme/pid/2070>>

²⁰ (IOM). (n.d.). “Gender and Migration”. <<http://www.iom.int/jahia/Jahia/about-migration/developing-migration-policy/migration-gender/gender-migration/cache-of-force>>.

²¹ UN Food and Agriculture Organization (FAO). (2002). “Gender and Access to Land.” *FAO Land Tenure Studies* 4. <<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/005/y4308e/y4308e00.pdf>>.

²² FAO. (n.d.). “Gender and Food Security, Division of Labour: Facts and Figures”. <<http://www.fao.org/Gender/en/lab2-e.htm>>.

²³ UNFPA. (n.d.). “Addressing Sexual Violence.” <<http://149.120.32.2/emergencies/violence.htm>>; and Osei-Agyemang, M. (2007). “Temperatures Rising: Understanding the Relationship between Climate Change, Conflict and Women”. *Women & Environments*, 74/75.

²⁴ Conserve Africa. (n.d.). “Women and Natural Resource Management”. <<http://www.conserveafrica.org.uk/women.php>>.

²⁵ International Union for Conservation of Nature (IUCN). (2007). “Gender Aspects of Climate Change.” Geneva: IUCN. Cited in WEDO. (2007). Op. cit.

²⁶ Pintadas-Solar. (n.d.). “Social Venture Partnership to Disseminate Climate Resilient Technologies in the Semi-Arid Region of Brazil: Project Proposal Fact Sheet”. <http://pintadas-solar.org/Documents/PS_Fact_Sheet_Final.pdf>.

²⁷ Pew Center on Global Climate Change and The Pew Center on the States. (n.d.). “Climate Change 101: Adaptation”. <http://www.pewclimate.org/docUploads/Adaptation_o.pdf>

²⁸ EPA. (n.d.). “Greenhouse Gas Emissions”. <<http://www.epa.gov/climatechange/emissions/index.html>>.

²⁹ Forestry Commission. (n.d.). “Climate Change Mitigation”. <<http://www.forestryresearch.gov.uk/website/forestryresearch.nsf/ByUnique/INFD-5Y2JFA>>

³⁰ World Commission on Environment and Development (WCED). (1987). *Our Common Future*. Oxford: Oxford University Press, p. 43.



TAI POWER SEEFF

Une politique en faveur de l'égalité de Genre

C'est un fait, le changement climatique affecte différemment les femmes et les hommes. Ce message est essentiel pour les gouvernements du monde alors qu'ils développent des politiques internationales pour réduire les émissions (atténuer) et faire face à ses effets néfastes (s'adapter). Les pays ayant élaborés des stratégies et des plans suivant une perspective de genre, ayant en d'autres termes, pris en compte les besoins et les capacités particuliers des hommes et des femmes, font mieux face aux défis relatifs à tous les aspects du changement climatique.

Le quatrième rapport d'évaluation(2007) du Groupe Intergouvernemental des Experts sur l'Evolution du Climat (GIEC) a démontré que l'impact du changement climatique sur les individus variera selon leur genre, leur âge et leur classe sociale, les pauvres étant susceptibles d'être plus touchés. Les femmes et les filles sont rendues plus vulnérables du fait des inégalités qu'elles subissent. Elles constituent par ailleurs, la majorité des pauvres dans le monde et gèrent

souvent des secteurs fortement sensibles au changement climatique tels que la production alimentaire, la santé, l'alimentation de la famille et la gestion des ressources naturelles.

Néanmoins, les femmes ne sont pas que victimes. Elles sont également des agents du changement avec des connaissances et des capacités singulières. Solliciter et encourager leur leadership dans la planification et la prise de décision garantit la prise en compte du genre et l'efficacité

(SUITE À LA PAGE 10)

Perspective de population : Soutenir les droits humains

Promouvoir l'égalité de Genre, éliminer la violence contre les femmes et garantir leur capacité à contrôler leur fécondité ont été les fondements de la politique de population et de développement du Programme d'Action issu de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) de 1994. De ce fait, il demeure un cadre extrêmement pertinent lorsqu'on considère les politiques sur le changement climatique. Les mesures d'atténuation et d'adaptation doivent intégrer les principes du CIPD—notamment une approche en matière de santé reproductive basée sur les droits plutôt que sur des objectifs démographiques—et garantir qu'ils demeurent au cœur des politiques de changement climatique et de population.

(SUITE DE LA PAGE 9)

des politiques sur le changement climatique.

Plusieurs accords et mécanismes internationaux traitent des droits humains, des questions de population, du développement durable, du changement climatique et de la gestion des catastrophes. Ils offrent une base de droits et d'engagements pour soutenir l'intégration des questions de genre dans les politiques et les législations nationales en matière de changement climatique. Elaborer et mettre en application des politiques basées sur ces modèles harmonieux accroît leur efficacité et leur potentiel d'attraction des financements.

Un accord clé, le Programme d'Action issu de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) tenue en 1994, met en évidence les relations possibles entre divers types de politiques. Le lien explicite établi entre le développement durable et les droits des peuples et des communautés a une implication directe sur les risques liés au changement climatique, ouvrant la voie à une pleine participation des femmes dans les différentes actions initiées en vue d'y faire face.

Les mécanismes de politiques nationales

Les cadres internationaux de politiques sont utiles aux gouvernements dans l'élaboration de leurs propres politiques liées au changement climatique. Le succès de ces mesures dépendra de leur intégration dans les stratégies de développement existantes, ainsi que du soutien de financements supplémentaires. L'adaptation, l'atténuation et la gestion des risques de catastrophes, associées à une perspective de genre, aideront à lutter contre la pauvreté et l'injustice en supprimant les inégalités, en renforçant la résilience des populations et en réduisant le coût à long terme du développement.¹ Voici ci-dessous quatre mécanismes d'actions nationaux.

Les Programmes d'Actions Nationaux d'Adaptation (PANA) constituent pour les pays les moins avancés (PMA) le moyen d'identifier, de prioriser et de financer leurs besoins d'adaptation à travers la CCNUCC. Reconnaisant que certains impacts du changement climatique sont spécifiques au genre, les lignes directrices stipulent que le PANA doit être participatif et impliquer à la fois des femmes et des hommes dès sa conception. En pratique, l'intégration du genre et des sujets liés aux droits à la santé reproductive a été très limitée dans les PANA. (Consulter dans cette série, «Mettre les Plans d'Actions Nationaux d'Adaptation au service des femmes.»)

(SUITE À LA PAGE 15)



CLARE SULLIVAN

Femmes, migration et changement climatique

Le lien entre migrations et changement climatique n'est pas encore bien défini, mais il est évident que les femmes en ressentent à la fois des effets positifs et négatifs. Par exemple, les migrations peuvent renforcer l'égalité de genre, et les femmes migrantes deviennent souvent socialement et financièrement plus autonomes. D'un autre côté les femmes qui demeurent au foyer alors que leurs maris émigrent sont susceptibles de dépendre davantage des transferts d'argent des hommes, mais peuvent également connaître une plus grande autonomie dans la gestion du foyer.

Mais l'égalité ne s'améliore pas toujours dans les cas de migration. Les femmes migrantes courent un risque plus élevé d'exploitation sexuelle et de discrimination au travail, et peuvent connaître une plus forte solitude à cause de leur dépendance culturelle des hommes. Le fardeau des femmes à la maison peut également augmenter.² Par exemple, à la suite de l'érosion des sols dans la région de Tambacounda au Sénégal, 90% des hommes ont migré au moins une fois, laissant beaucoup de femmes et d'enfants seuls pour réhabiliter les terres et produire la nourriture avec moins de ressources économiques et humaines.³

À ce jour, aucune politique ne répond efficacement à ces questions. Si les schémas de migration au niveaux local, régional et national sont examinés, l'augmentation du phénomène est de nature à démontrer la nécessité de politiques pour promouvoir le développement économique rural,⁴ faciliter la circulation,⁵ et s'engager dans une planification urbaine volontariste répondant aux besoins tant des populations locales que des migrants.⁶

Engagements internationaux des gouvernements

Droits des Femmes, Droits de l'Homme

Charte des Nations Unies (1945)

Elle a été le premier traité international appelant à l'égalité entre hommes et femmes.⁷

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948)

Elle a renforcé l'appel de la Charte pour une égalité entre hommes et femmes.

Articles applicables à l'habilité des femmes à s'adapter au changement climatique incluant le droit à la propriété, le mariage consensuel, la liberté de mouvement, et l'égalité de protection devant la loi.⁸

Le Pacte International relatif aux Droits Economiques Sociaux et Culturels (PIDESC) (1966)

L'article 7 plaide une juste rémunération, une indemnisation égale et des conditions idéales de travail pour tous, particulièrement pour les femmes.⁹ Ces principes doivent sous-tendre toutes les politiques du changement climatique relatives au transfert de technologie et au renforcement des capacités.

Le Pacte International relatif à la Protection des Droits Civiques et Politiques (PIDCP) (1966)

Le PIDCP "assure une égale possibilité des hommes et des femmes de jouir des droits civiques et politiques contenus dans la convention".¹⁰

La Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF) (1979)

Les gouvernements signataires de la CEDEF—connue comme le premier projet de loi international sur les droits de la femme—s'engagent à entreprendre des actions pour la promotion et la protection des droits de la femme, à inscrire le principe d'égalité dans leur législation et à veiller à la rendre opérationnelle.¹¹

La CEDEF comporte des implications directes pour le changement climatique, exigeant des parties qu'elles prennent les mesures appropriées pour éliminer toutes formes de discrimination contre les femmes rurales, assurant ainsi leur pleine participation et leur implication à tous les niveaux de la planification du développement.¹² Elle établit un lien avec les problèmes de population, mettant en évidence les droits maternels et reproductifs des femmes, qui renforcent leur pouvoir de prise de décision et leur égalité

de droits aux soins de santé ainsi que leur pleine participation dans les affaires familiales, professionnelles et publiques.¹³

La Conférence Mondiale sur les Droits de l'Homme, Vienne (1993)

La Déclaration et le Programme d'Action réaffirment et renforcent les droits humains, dont le droit au développement dans le monde entier.¹⁴

Les gouvernements et les institutions régionales et internationales sont exhortés à faciliter l'implication des femmes dans le processus décisionnel; les organismes de contrôle sont exhortés à utiliser des données spécifiques au genre et à inclure le statut et le droit des femmes dans leurs délibérations et leurs conclusions.¹⁴ Ces deux conditions sont essentielles pour élaborer des politiques adaptées au changement climatique qui reconnaissent les femmes comme agents de changement.

La Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD), Caire (1994)

Elle fut déterminante dans l'histoire du développement basé sur des droits, affirmant que les droits individuels et humains sont au centre des questions de développement et de population. Elle a souligné les liens entre des questions clés favorisant l'autonomisation des femmes—la santé et les droits reproductifs—ainsi que d'autres aspects du développement. Les participants ont adopté un plan d'action sur 20 ans mettant l'accent sur les besoins reproductifs des personnes, en particulier des femmes, plutôt que sur des objectifs purement démographiques.¹⁵

La CIPD a souligné que les besoins de santé des femmes, des hommes et des enfants doivent être comblés et que les femmes ont droit à la planification familiale et aux services de santé reproductifs qui peuvent influencer le développement durable et la pauvreté. (et ont ainsi le potentiel de répondre aux défis posés par le changement climatique). Le Programme d'Action encourage les gouvernements à se pencher sur le manque d'accès aux terres, l'éducation, les services de santé et les droits en matière de reproduction des femmes; l'amélioration du développement rural, le renforcement des capacités des administrations locales; et la gestion de l'urbanisation, et «à donner aux migrants, particulièrement aux femmes, davantage d'accès au travail, au crédit, à l'éducation de base, aux services de santé, aux crèches et à la formation professionnelle.»¹⁶

La Quatrième Conférence Mondiale des Nations Unies sur les Femmes, Beijing (1995)

La Conférence avait donné lieu à la Déclaration et au Programme d'Action de Beijing (DPAB) dans lesquels les gouvernements et les Nations Unies se sont accordés pour promouvoir l'intégration transversale du genre dans les politiques, les programmes et les efforts de développement aux niveaux local, national, et international.¹⁷

La déclaration de Beijing¹⁸ aborde des problèmes de population, les politiques sur l'accès aux terres et au crédit, et établit un lien explicite entre ces questions et le développement durable. Dans la DPAB, les objectifs stratégiques K et C concernent respectivement : les femmes, l'environnement et les ressources, et l'accès aux soins de santé des femmes, incluant des initiatives visant la santé sexuelle et reproductive.¹⁹

La Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (2000)

La résolution et les déclarations qui ont suivi sur les femmes, la paix et la sécurité exigent une participation égale et totale des femmes dans la promotion d'une paix et d'une sécurité durables, ainsi que l'intégration d'une perspective de genre dans les opérations de maintien de la paix.²⁰

Il est probable que le changement climatique aggrave les conflits à travers le monde.²¹ Les femmes étant actrices principales dans la prévention des conflits et l'instauration de la paix, le renforcement de leurs capacités et leur implication stratégique dans de telles activités sont nécessaires pour l'intégration d'une perspective de genre.

La Commission sur la Condition de la Femme (CCF) (2005 et 2008)

La CCF se réunit chaque année pour suivre l'application de la DPAB, s'assurer de l'intégration de la transversalité du genre dans toutes les actions des Nations Unies et identifier les sujets et les tendances émergents. La 49^{ème} session, dénommée Beijing +10, et la Déclaration de clôture de cette même session ont renforcé la DPAB et appelé tous les acteurs à intensifier leurs efforts pour appliquer la Déclaration du Millénaire et remplir les obligations de la CEDEF.²²

La Résolution 49/8, sur la promotion économique des femmes, exhorte les Etats à : élaborer des politiques reconnaissant le travail hors de l'économie du marché, autorisant les parents à décider de la taille de la famille et de l'espacement des naissances, encourageant les hommes à participer aux tâches ménagères et

^A "Le droit au développement doit être garanti de manière à satisfaire équitablement les besoins de développement et environnementaux des générations présentes et futures." Déclaration de Vienne, Section I, Paragraphe 11.

garantissant aux femmes le droit à la sécurité sociale et à d'autres prérogatives ; reconnaître la contribution des femmes migrantes ; prendre des mesures pour réduire les coûts des transferts de fonds des travailleurs migrants ; accroître la capacité des femmes rurales à générer des revenus et à améliorer l'affectation des terres et la possession des propriétés pour la mobilisation de ressources et la gestion de l'environnement.²³

En 2008, la question émergente identifiée par la 52^{ème} session de la CCF était "La perspective genre du changement climatique".

Rapport de session : Les conclusions consensuelles sur le financement de l'égalité de Genre et l'autonomisation des femmes (21(jj)), exhortent les gouvernements, les agences et les institutions financières à : intégrer une perspective de genre dans la conception, l'exécution, le suivi, l'évaluation et les rapports sur les politiques environnementales nationales ; renforcer les mécanismes et fournir les ressources adéquates garantissant la pleine et égale participation des femmes à la prise de décision à tous les niveaux, en particulier dans les stratégies liées au changement climatique et à la vie des femmes et des filles.²⁴

La Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Indigènes (2007)

Cette déclaration non contraignante reconnaît le droit des peuples indigènes à l'auto-détermination, à l'éducation, au développement des institutions politiques et économiques et à participer à titre égal à la vie de la nation.²⁵

La reconnaissance des droits des peuples indigènes a suscité un planning de développement basé sur les droits et a encouragé une meilleure compréhension de la tenure traditionnelle des terres, de la nécessité de reconnaître sa portée pour les femmes et les autres groupes vulnérables en relation avec le changement climatique et la

dynamique instable de populations. Dans le développement de nouveaux mécanismes d'atténuation comme la REDD,^B consolider les droits des peuples indigènes s'avère de plus en plus important.

Le Conseil des Nations Unies sur les des Droits de l'Homme (2008/2009)

A sa septième session en mars 2008, le Conseil des Nations Unies sur les Droits de l'Homme a adopté par consensus la Résolution 7/23 sur les Droits de l'Homme et le Changement Climatique, et le Bureau du Haut Commissaire a par conséquent publié un rapport de suivi en janvier 2009.

Le rapport reconnaît la nécessité d'utiliser davantage de **données ventilées par sexe et** spécifiques au contexte de chaque pays afin de mieux évaluer et trouver des solutions aux **conséquences différenciées** du changement climatique. Il atteste également que **les femmes** sont davantage exposées aux risques liés au changement climatique accentués par l'inégalité des droits et que l'autonomisation des femmes et la réduction des pratiques discriminatoires sont cruciales pour que les communautés arrivent à **surmonter** les défis du changement climatique et à développer une **capacité d'adaptation efficace**.²⁶

Changement climatique, développement durable et gestion des catastrophes

Sommet de la Terre, Rio (1992)

Officiellement appelée la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED), le Sommet de Rio a permis d'atteindre plusieurs avancées historiques liées au développement durable.

L'Agenda 21, un modèle pour le développement durable : ce document final du Sommet est un des documents des Nations

Unies qui se réfère systématiquement aux positions et aux rôles des femmes.

L'Agenda 21 reconnaît et se fonde sur les précédents plans et conventions^C en faveur de l'égalité de genre dans les secteurs comme la **propriété foncière, la gestion des ressources, l'éducation et l'emploi**.²⁷ Sa mise en œuvre passe par des actions reconnaissant les immenses contributions économiques, sociales et environnementales des **femmes** à la gestion de l'environnement et au **développement durable**.²⁸ Il reconnaît la synergie entre **dynamiques démographiques** et durabilité,²⁹ et le chapitre sur les femmes exhorte les gouvernements à éliminer tous les obstacles à la pleine participation des femmes au développement durable et à la vie publique.³⁰

La *Convention des Nations Unies sur la Biodiversité* (CDB) visant la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité fut adoptée en 1992. La CDB a une implication directe sur le **développement durable** et le **changement climatique**, mais ne mentionne les **femmes** que dans son préambule. Il est essentiel de souligner la connaissance des femmes sur la biodiversité, afin d'illustrer le lien entre ces connaissances et le niveau de sécurité alimentaire des ménages.³¹

La *Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique* (CCNUCC), adoptée en 1992, encourage les gouvernements à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) pour lutter contre le changement climatique. A travers le *Protocole de Kyoto de 1997*, les signataires se sont engagés dans des efforts de réduction des émissions d'ici 2012.

Jusqu'en 2009, **aucun des accords ou des mécanismes associés**, tel que le Mécanisme pour un Développement Propre (MDP), **ne traite de l'aspect genre** ou n'inclut l'égalité de genre.

La *Convention des Nations Unies sur la*

Besoins en données désagrégées

Bien que le manque de données soit parfois soulevé comme excuse pour justifier l'absence de prise en compte du genre dans les politiques du changement climatique, il faut noter que c'est à ces politiques même qu'il revient de fournir les données nécessaires.³² Les différences de genre sont spécifiques aux lieux et aux cultures. Les programmes et les activités devraient inclure des indicateurs et collecter des données afin que l'accès des femmes et des hommes aux projets d'adaptation, de financement et de renforcement de capacités soit évalué.³³ Un large éventail de données pertinentes, tant quantitatives (éducation, crédit, revenu) que qualitatives (pouvoir de négociation des femmes et utilisation du temps)³⁴ est essentiel pour comprendre pleinement l'utilité et l'impact des politiques et des programmes.

^B REDD= Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts.

Ex : Les stratégies Prospectives pour l'Avancement des Femmes, CEDEF et convention de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO).

^D Toutefois, l'Organe Subsidaire du Conseil Scientifique Technique et Technologique reconnaît la connaissance, les pratiques et le rôle des genres dans la production alimentaire. Source: WEDO. (2008). Gender, Climate Change and Human Security: Lessons from Bangladesh, Ghana and Senegal. New York: WEDO.

Changement climatique, Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et Droits des Femmes

L'atteinte des OMD à l'horizon de 2015 est menacée. Le changement climatique accroît les risques qu'un certain nombre d'objectifs liés au genre et au développement durable demeurent irréalisés à cause du préjudice incommensurable et perpétuel subi par les femmes et les filles.

Bien que les OMD aient été critiqués par des défenseurs des droits de la femme pour leur "approche hiérarchique, ou descendante," leurs objectifs et échéances concrets fournissent des leviers favorables au suivi des progrès en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes. De plus, l'attention internationale accordée à ces objectifs permet aux groupes de femmes et aux organisations de la société civile d'accéder plus aisément aux sphères de décision qu'à travers des accords précédents tels que la DPAB.³⁵

Ses objectifs sont: éliminer l'extrême pauvreté et la faim; assurer l'éducation primaire pour tous; promouvoir l'égalité de sexes et l'autonomisation des femmes; réduire la mortalité infantile; améliorer la santé maternelle; combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies; assurer un environnement durable; et mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Lutte contre la Désertification (CLD), mise en œuvre pour répondre aux besoins spécifiques des écosystèmes, fut adoptée en 1994 à travers des programmes d'action nationaux participatifs.³⁶

La CLD reconnaît le rôle des femmes dans les milieux ruraux et l'importance de la **connaissance locale des femmes** face aux problèmes tels que le **changement climatique**. La convention instruit les programmes d'actions nationaux "à veiller à une participation efficace des femmes et des hommes, particulièrement des utilisateurs des ressources, dont les agriculteurs, les pasteurs et leurs organisations"³⁷

Le Sommet du Millénaire et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) (2000)

Le sommet a abouti à la Déclaration du Millénaire dans laquelle les Etats membres se sont engagés à définir un partenariat mondial abordant les besoins les plus urgents de développement mondial à travers des cibles et des échéances précises.

La Déclaration vise "la promotion de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes comme moyens efficaces pour lutter contre la pauvreté, la faim et les maladies et pour stimuler un développement réellement durable."³⁸ Les huit OMD sont pertinents pour les égalités de genre, les dynamiques de population et le changement climatique (voir l'encadré OMD).

Le Sommet Mondial sur le Développement

Durable (SMDD), Johannesburg (2002)

Le SMDD a réaffirmé et renforcé les engagements de l'Agenda 21 et reconnu les effets néfastes du changement climatique.

Les analyses genre^e du changement climatique devront s'améliorer suite à l'appel du sommet pour des institutions plus efficaces et responsables permettant un accès égal aux **femmes** dans les processus décisionnels; intégrant la perspective genre et adoptant des systèmes de gestion soutenant tant les femmes que les hommes et améliorant l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à la **terre et au crédit**.³⁹

Le Cadre d'Action de Hyogo (CAH) (2005)

Développé lors de la Conférence sur la réduction des Risques des Catastrophes en vue de réduire substantiellement à l'horizon de 2015 les pertes dues aux catastrophes, il intègre de manière explicite l'aspect genre dans la planification et l'intervention.

Le CAH déclare qu'"une **perspective genre** doit être intégrée à toutes les politiques, tous les plans, et tous les processus décisionnels en matière de **gestion de risque des catastrophes**, y compris pour l'évaluation des risques, la pré-alerte, la gestion de l'information, l'éducation et la formation."⁴⁰ Il reconnaît également que le **changement climatique**, la variabilité climatique et les **changements démographiques** contribuent à la vulnérabilité des peuples et des lieux.⁴¹

Les Nations Unies: Attention de haut niveau sur le changement climatique (2007)

Les sessions de haut niveau reconnaissent de plus en plus le changement climatique comme une question d'ampleur universelle:

- *L'Assemblée Générale des Nations Unies* a tenu un débat thématique informel sur le changement climatique, considéré comme un défi mondial.
- En septembre, le Secrétaire Général a convoqué une réunion de *haut niveau sur le changement climatique*. A cette occasion, WEDO et le Council of Women World Leaders ont organisé une table ronde autour du thème Genre et Changement Climatique avec pour orateur principal, le Dr. Gro Harlem Brundtland, Envoyée Spéciale des Nations Unies sur le Changement Climatique.
- Par conséquent, le *Sommet sur la Sécurité Internationale des Women World Leaders* en novembre a "reconnu que le changement climatique pose des risques significatifs entravant la sécurité, particulièrement pour les femmes, et que ces dernières doivent être incluses dans la prise de décision à tous les niveaux."⁴²
- Le Réseau Sécurité des Hommes, sous la présidence grecque de 2007-2008, a concentré son attention sur les impacts du changement climatique sur les populations vulnérables. Voir le rapport de WEDO sur *Le Genre, le changement climatique et la sécurité humaine*.⁴³

^e L'analyse selon le genre se réfère à une variété de méthodes utilisées pour comprendre les relations entre les hommes et les femmes, leurs accès aux ressources, leurs activités et les contraintes auxquelles ils font respectivement face. Source: Canadian International Development Agency www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/En/JUD-3194519-KBD.

Recommandations pour les décideurs politiques

Pour soutenir l'égalité de genre dans les politiques du changement climatique:

1 *Elaborer des accords internationaux sur le climat qui*

- Soient flexibles et répondent aux divers besoins nationaux et régionaux ;
- Incluent de nouveaux mécanismes pour des financements supplémentaires et adéquats profitant directement aux populations et aux régions les plus vulnérables.

2 *Elaborer et exécuter des politiques et des actions liées au climat aux niveaux national et international*

- Inclure le suivi/l'évaluation et la flexibilité⁴⁴ facilitant si nécessaire un ajustement de politiques
- Maintenir une approche participative et communautaire
- Institutionnaliser une plus grande participation des acteurs avec des dispositions favorisant une participation équitable des femmes à toutes les étapes du processus
- Utiliser et valoriser l'expérience et la connaissance uniques des femmes sur l'adaptation
- Développer des indicateurs sensibles au genre pour contrôler et évaluer le processus d'implication de diverses parties prenantes, et analyser les retombées de leurs contributions
- Recueillir des données ventilées par sexe pour nourrir l'analyse genre et les programmes de développement
- Procéder à l'analyse genre pour comprendre les rôles différents des hommes et des femmes
- Développer des politiques et des programmes d'atténuation et d'adaptation faisant recours à l'analyse genre pour améliorer le bien être des femmes et des filles—par exemple leur accès au crédit, le renforcement des capacités et l'extension des services, la diffusion de l'information, un meilleur accès aux terres et aux ressources naturelles, à l'énergie et aux technologies durables, à l'information et aux services de santé reproductive.
- Evaluer les dynamiques locales et régionales de population—par exemple, les impacts variables de l'âge, de la taille du foyer et de l'urbanisation sur le changement climatique (et vice versa) pendant les phases d'élaboration des programmes d'atténuation et d'adaptation⁴⁵
- Inclure les objectifs liés au changement climatique dans les plans nationaux
- Concevoir, développer et vulgariser les technologies durables répondant aux besoins des femmes et des hommes

3 *Etablir une cohérence entre les institutions responsables du changement climatique, du genre, des droits humains et des politiques de santé.*

4 *Construire sur les objectifs et engagements internationaux, ainsi que sur les exemples positifs d'incorporation du genre dans les politiques et accords existants, sans recommencer à zéro.*

(SUITE DE LA PAGE 10)

La Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP), processus axé sur les priorités de chaque pays et sur une approche participative, aide les pays à devenir éligibles à un allègement de leur dette au titre de l'initiative PPTe (Pays Pauvres Très Endettés) et pour les prêts de la Banque Mondiale et du FMI.⁴⁶ Cependant, le processus de la SRP a été critiqué pour son absence de cadre institutionnel définissant clairement la participation de la société civile, conduisant à l'exclusion des femmes, des groupes indigènes et des communautés rurales. Bien qu'il existe des opportunités d'intégrer des actions contre le changement climatique dans les stratégies des pays au moyen du document de la SRP (DSRP), très peu de pays l'ont fait. Le Bangladesh et le Malawi ont intégré des projets d'adaptation dans leur DSRP,⁴⁷ et certains autres pays, comme le Sénégal, y ont inséré des références au changement climatique.⁴⁸

Les **Communications Nationales** sont requises des parties à la CCNUCC. Puisqu'elles quantifient les émissions des gaz à effet de serre, évaluent les vulnérabilités et exposent la situation nationale, elles peuvent aider les gouvernements

à identifier où à intégrer les questions de genre dans les activités de changement climatique.⁴⁹ En vertu du principe de "responsabilités communes mais différenciées," seules les communications de l'Annexe I des pays (développés)^f doivent inclure les politiques et les mesures en place;⁵⁰ ces pays constituent donc un modèle potentiel pour valoriser l'intégration du changement climatique lié aux questions de genre et de population.

Les **plans d'atténuation**^g nationaux pour réduire les émissions doivent inclure des activités déterminées par les priorités du développement durable et les circonstances des pays en développement.⁵¹ Jusqu'en juin 2009, il n'y avait pas de directives spécifiques apprêtant ainsi le processus pour l'intégration d'une perspective/analyse tenant compte du genre. Les plans d'atténuation peuvent inclure l'agriculture et l'utilisation des forêts et des ressources durables, affectant directement les moyens de subsistance et pouvant fournir des bénéfices associés, et améliorant la productivité agricole et la résilience, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire, au développement durable et à l'adaptation".⁵²

^f Les pays de l'Annexe 1 de la CCNUCC comprennent 36 pays industrialisés et en économie de transition – ceux qui sont engagés dans des objectifs de réductions d'émissions.

^g Les Mesures d'Atténuation Appropriées au niveau National (MAAN) sont les mécanismes en cours de discussion dans le cadre des négociations post-2012.

Références

¹ Kramer, A.M. (2007). "Adaptation to Climate Change in Poverty Reduction Strategies". Human Development Report Office Occasional Paper 2007/34. New York: United Nations Development Programme (UNDP). <http://www.sarpn.org.za/documents/d0002906/Climate_change_PRS_HDR_UNDP_2007.pdf>.

² UN Population Fund (UNFPA). (2007). "Potential Contributions to the MDG Agenda from the Perspective of ICPD: A Reference Guide to Evidence for Policy Dialogue in the LAC region". <<http://www.unfpa.org/br/lacodm/publicaciones.htm>>.

³ International Organization for Migration (IOM). (2009). "Migration, Climate Change and the Environment". IOM Policy Brief. Geneva: IOM. May. <http://www.iom.int/jahia/webdav/shared/shared/mainsite/policy_and_research/policy_documents/policy_brief.pdf>.

⁴ Tacoli, C. (2009). "Crisis or Adaptation? Migration and Climate Change in a Context of High Mobility". Paper prepared for UNFPA/IIED Expert Group Meeting, London, 24–25 June. <<http://www.unfpa.org/public/News/events/ccpd>>.

⁵ IOM. (2009). Op. cit.

⁶ UNFPA. (2007). Op. cit.

⁷ United Nations Department of Public Information (DPI). (1997a). "Global Gender Agenda and the United Nations". DPI/1890. <<http://www.un.org/ecosocdev/geninfo/women/gender.htm>>.

⁸ United Nations (UN). (1948). "The Universal Declaration of Human Rights". <<http://www.un.org/en/documents/udhr/>>.

⁹ UN. (1976a). "International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights". <<http://www2.ohchr.org/english/law/cescr.htm>>.

¹⁰ UN. (1976b). "International Covenant on Civil and Political Rights". <<http://www2.ohchr.org/english/law/ccpr.htm>>.

¹¹ UN. (1999). "Optional Protocol to the Convention on the Elimination of Discrimination against Women". <<http://www2.ohchr.org/english/law/cedaw-one.htm>>.

¹² Women's Environment and Development Organization (WEDO). (2008). "Case Study: Gender, Climate Change and Human Security: Lessons from Bangladesh, Ghana and Senegal." New York: WEDO. <<http://www.wedo.org/wp-content/uploads/hsn-study-final-may-20-2008.pdf>>.

¹³ UNFPA. (2007). Op. cit.; and Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (OHCHR). (n.d.). "Committee on the Elimination of Discrimination against Women—Convention". <<http://www2.ohchr.org/english/bodies/cedaw/convention.htm>>.

¹⁴ WEDO. (2008). Op. cit.

¹⁵ UNFPA. (n.d.). "ICPD and the MDGs: Master Plans for Development". <<http://www.unfpa.org/icpd/>>.

¹⁶ UNFPA. (n.d.). "Summary of the ICPD Programme of Action". <<http://www.unfpa.org/icpd/summary.cfm>>.

¹⁷ UN DPI. (1997b). "Fourth World Conference on Women". <<http://www.un.org/geninfo/bp/women.html>>.

¹⁸ UN. (1995a). "Fourth World Conference on Women: Beijing Declaration". <<http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/platform/declar.htm>>.

¹⁹ UN. (1995b). "Fourth World Conference on Women: Platform for Action". <<http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/platform/index.html>>.

²⁰ UN Security Council. (2000). "Resolution 1325". S/RES/1325 (2000). <http://www.un.org/events/res_1325e.pdf>; and Zhang, Y. (2008). "Letter dated 15 October 2008 from the Permanent Representative of China to the United Nations addressed to the Secretary-General". <<http://www.un.org/womenwatch/ianwge/taskforces/wps/2008/Concept-Note-2008.pdf>>.

²¹ Miguel, E., Shankar, S. and Sergenti, E. (2003). "Economic Shocks and Civil Conflict: An Instrumental Variables Approach". Working Paper No. 040. Durham, NC: Bureau for Research in Economic Analysis of Development (BREAD), August. <<http://ipl.econ.duke.edu/bread/abstract.php?paper=040>>.

²² UN Commission on the Status of Women (CSW). (2005). "Report on the Forty-ninth Session". E/CN.6/2005/11. <<http://www.un.org/womenwatch/>>

daw/csw/csw49/documents.html#fin>.

²³ Ibid.

²⁴ CSW. (2008). "Report on the 52nd Session". E/CN.6/2008/L.8. <<http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/52sess.htm>>.

²⁵ UN Permanent Forum on Indigenous Issues. (n.d.). "Frequently Asked Questions: Declaration on the Rights of Indigenous Peoples". <http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/faq_drips_en.pdf>.

²⁶ UN Human Rights Council (UN HRC). (2009). "Report of the Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights on the Relationship Between Climate Change and Human Rights". A/HRC/10/61. <<http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/G09/103/44/PDF/G0910344.pdf?OpenElement>>.

²⁷ UN Department of Economic and Social Affairs (UN DESA). (1992). "Global Action for Women Towards Sustainable and Equitable Development". In *Agenda 21*, Chapter 24. <<http://www.un.org/esa/dsd/agenda21/>>.

²⁸ Global Development and Research Center (GDRC). (n.d.). "Agenda 21: An Easy Reference to Specific Recommendations on Women". <<http://www.gdrc.org/gender/a21/agenda1.html>>.

²⁹ UN DESA. (n.d.). "Demographics" <http://www.un.org/esa/dsd/susdevtopics/sdt_demographics.shtml>; and UN DESA. (1992). "Demographic Dynamics & Sustainability". In *Agenda 21*, Chapter 5. <<http://www.un.org/esa/dsd/agenda21/>>.

³⁰ UN DESA. (1992). *Agenda 21*. Op. cit.

³¹ Lambrou, Y. (2005). "Gender Perspectives on the Conventions: Biodiversity, Climate Change and Desertification". Gender and Population Division. United Nations Food and Agriculture Organization (FAO). <http://www.fao.org/sd/dim_pe1/pe1_050301a1_en.htm>.

³² Schalatek, L. (2009). "Gender and Climate Finance: Double Mainstreaming for Sustainable Development". Washington, DC: Heinrich Boll Foundation North America. May. <http://www.boell.org/docs/DoubleMainstreaming_Final.pdf>.

³³ UN-Water Taskforce on Gender and Water. (2009). "Gender-Disaggregated Data on Water and Sanitation". March. <<http://www.unwater.unu.edu/file/flyer+high+level+panel.pdf>>.

³⁴ Quisumbing, A. R. and McClafferty, B. (2006). "Using Gender Research in Development". Washington, DC: International Food Policy Research Institute (IFPRI). <<http://www.ifpri.org/pubs/fspractice/sp2/sp2.pdf>>.

³⁵ UN Division for the Advancement of Women (UN DAW). (2005). "Achievements, Gaps and Challenges in Linking the Implementation of the Beijing Platform for Action and the Millennium Declaration and Millennium Development Goals". Report of the Expert Group Meeting. Baku, Azerbaijan. 7–10 February. <<http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/bpfamd2005/EGM-BPFA-MD-MDG-2005-REPORT-final.pdf>>.

³⁶ UN Convention to Combat Desertification (UNCCD). (n.d.). "Action Programmes: National, Regional and Sub-regional Programmes". <<http://www.unccd.int/actionprogrammes/menu.php>>.



PETER BRUYNEEL / UNFPA

Points communs

Au Bangladesh, Ghana, Népal, Sénégal, et Trinité et Tobago

Dans le monde entier, le changement climatique affecte diversement la vie des femmes, mais leurs expériences les réunissent autour de plusieurs thèmes communs. L'examen des conséquences du changement climatique du point de vue du genre dans cinq pays en voie de développement –le Bangladesh, le Ghana, le Népal, le Sénégal et la Trinité et Tobago révèle un schéma type. Dans chacun de ces pays, les femmes représentent la majeure partie des pauvres, souffrent des inégalités liées au genre et font face aux vulnérabilités croissantes avec le changement climatique.

En 2008, la Women's Environment and Development Organization (WEDO) a commandité 5 études de cas avec des partenaires dans différents pays, explorant les corrélations entre le changement climatique et le genre.^A Les pays ont été sélectionnés selon des critères comme la diversité régionale, la vulnérabilité au changement climatique, le statut de pays les moins avancés et de pays en développement, et sur la base d'un partenariat solide avec WEDO.

Considérés dans leur ensemble, les aperçus de ces études présentent une série de questions liées au genre et suggèrent des éléments essentiels de politiques ainsi que des opportunités d'intervention. Par exemple, en dépit du rôle vital joué par les femmes au sein de leur ménage

et de leur communauté dans les efforts de reconstruction post catastrophe, les mesures destinées à faire face aux conséquences de ces catastrophes et les efforts de relance favorisent souvent les moyens de subsistance des hommes. Dans la majorité des cas, les politiques postulent à tort que les femmes bénéficieront systématiquement de ces mesures. En réalité, des dispositions à leur endroit devraient être séparément garanties.

En élaborant et en mettant en œuvre des politiques pour répondre aux besoins de leur population, il est primordial que les gouvernements reconnaissent les rôles différents des hommes et des femmes dans les efforts pour surmonter, gérer, compenser et renforcer la résilience face aux impacts du changement climatique.

^A Ces études de cas ont été réalisées grâce au soutien du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) et du gouvernement grec. L'étude est disponible sur le site web <<http://www.wedo.org>>.

Bangladesh^B

“Durant ces moments difficiles [de catastrophes] les femmes ...se dirigent vers des abris tenant leurs enfants d’une main et leurs accessoires de l’autre, ce qui est difficile à gérer et, dans beaucoup de cas, cause leur mort. Beaucoup d’enfants ne peuvent pas courir parce qu’ils veulent rester agrippés aux bras de leur mère empêchant ces dernières de courir à leur tour. Ceci explique pourquoi les femmes et les enfants souffrent davantage.”

—Marium, 60 ans, Char Kukri Mukri, Bangladesh³

Le changement climatique et les catastrophes naturelles affectent démesurément les femmes. Bien que leur participation dans la vie publique soit encouragée dans de nombreux contextes, de la politique aux organisations niveau communautaires, leur représentation dans l’économie nationale reste faible et elles demeurent surchargées de travail dans leur foyer. Les catastrophes accroissent leurs responsabilités, puisqu’elles doivent fournir des efforts supplémentaires pour accomplir leurs tâches quotidiennes. Trop souvent, les normes et les attentes sociales limitent leurs capacités à réagir. Le fait qu’elles aient moins d’opportunités économiques, à la fois dans les secteurs formels et informels, alourdit leur fardeau au sein du foyer lorsque l’accès aux marchés et la possibilité de négocier les prix des produits diminuent.

FAIRE LE POINT SUR La santé et la protection physique—Les femmes au Bangladesh font encore face à différents types de violence, et les niveaux de violence physique, émotionnelle, et sexuelle augmentent souvent après les catastrophes. Suite à une catastrophe, le harcèlement et les abus dans leurs foyers et dans les camps de secours augmentent. En plus les soins de santé et les mesures d’hygiène sont inadéquats dans ces camps, principalement

pour les femmes enceintes, celles qui allaitent et qui sont en période de menstruation.

Bien que les femmes du Bangladesh soient vulnérables au changement climatique, elles recourent à de nombreuses stratégies d’adaptation. Elles ajustent, en prévision des pénuries ou des catastrophes, la consommation de certains aliments lorsque ceux-ci se font rares, préservant ainsi les denrées et les fournitures telles que le combustible, les allumettes, les couvertures, le fourrage des animaux et les médicaments. Les parents apprennent aux enfants des connaissances importantes comme la natation et leur transmettent des connaissances sur la préparation aux catastrophes.

Les femmes construisent souvent des plateformes élevées pour protéger leurs enfants et les personnes âgées durant les situations d’urgence. Elles sont également des participantes actives dans les stratégies de relance comme la reconstruction des maisons et la reconstitution du bétail. Elles sont de plus en plus reconnues comme des leaders et des éducatrices sur la réduction des risques de cyclones. Les femmes et les hommes migrent pour s’adapter aux opportunités économiques réduites après les catastrophes.

ELEMENT DE POLITIQUE Les femmes et le PANA—Achévé en 2005, le Programme d’Action National d’Adaptation (PANA) du Bangladesh est actuellement en phase d’exécution. Bien que le PANA mentionne plusieurs fois les femmes, elles sont généralement présentées non pas comme des participantes actives mais comme des victimes de l’impact du changement climatique. Alors que les femmes sont désignées comme des contributrices et des parties prenantes du PANA, les informations spécifiques sur leur participation en tant qu’actrices, leaders ou agents de changement sont inexistantes.⁴



En bref

Menaces environnementales

- Perte des terres
- Erosion côtière
- Augmentation du niveau de la mer
- Baisse du rendement agricole
- Catastrophes naturelles fréquentes
- Fort taux de mortalité dû aux catastrophes

Situation des femmes*

Espérance de vie en 2005:

Femmes 64, Hommes 62

Taux d’alphabétisation en 2005:

Femmes 40,8%, Hommes 53,9%

Taux de scolarisation dans le primaire, le secondaire et le tertiaire en 2005:

Femmes 56%, Hommes 56%

Revenus (PPA USD), 2005:

Femmes 1282\$, Hommes 2792\$

Situation des femmes lors des catastrophes

- Baisse des opportunités économiques
- Vulnérabilité accrue
- Augmentation de la violence, du harcèlement et manque d’intimité
- Hausse du risque sanitaire et de mortalité
- Responsabilités accrues

Sources:

WEDO. (2008). “Gender, Climate Change and Human Security: Lessons from Bangladesh, Ghana and Senegal”. New York: WEDO; UNDP. (2007). “Bangladesh”. In 2007/2008 Human Development Report. <http://hdrstats.undp.org/en/countries/data_sheets/cty_ds_BGD.html>.

*Indicateurs réels: Espérance de vie à la naissance (années); taux d’alphabétisation des adultes (% des plus de 15 ans), 2005; indicateur synthétique des taux bruts de scolarisation pour l’éducation primaire, secondaire et tertiaire, (%), 2005; et revenus estimés (PPA USD). 2005.

^B Basé sur une Etude de cas requisitionnée par WEDO et menée par les consultants Khurshid Alam, Naureen Fatema et Wahida Bashir Ahmed pour l’Organisation ActionAid Bangladesh.²

Ghana^c

“J’ai sept enfants (4 garçons et 3 filles)... Les inondations ont détruit nos trois pièces et emporté nos cultures (de maïs et de millet). Par conséquent nous n’avons rien récolté. La famine nous attendait. J’ai du parcourir de longues distances tous les matins pour ramasser du bois que j’ai vendu pour nourrir ma famille. Ramasser du bois est maintenant très difficile et la plupart du temps je dois grimper dans les arbres pour couper des branches sèches. Parfois je le fais avec mon fils de 9 mois sur le dos...”

—Atibzel Abaande, 45 ans, District de Bawku Ouest, Ghana⁶

Au Ghana, les questions de l’environnement sont souvent abordées de manière neutre d’un point de vue du genre à travers une vision neutre sur le genre, malgré le fait que les femmes et les hommes soient différemment affectés par le changement climatique. Comme les femmes ont moins accès aux droits fonciers et sont responsables de la collecte et de la gestion de l’eau et du bois ainsi que de la vente de poisson, le changement climatique réduit leur capacité à accomplir leurs activités quotidiennes et accroît leur dépendance économique et leur vulnérabilité. De surcroît, les femmes sont sous représentées dans la plupart des secteurs, notamment la politique, le commerce et les services publics. Elles ne sont pas consultées lors du développement de stratégies de réduction des risques, ce qui les expose à de plus grands dangers physiques en temps de catastrophes et rend difficile leur rétablissement par la suite.

FAIRE LE POINT SUR Le travail non rémunéré et le poids des tâches ménagères—Les femmes ghanéennes passent deux fois plus de temps que les hommes à accomplir les tâches ménagères comme la collecte de l’eau, du bois et de la nourriture. Ce travail

non rémunéré des femmes est vital pour la sécurité du foyer mais croît exponentiellement avec le changement climatique qui entraîne une rareté des ressources. Cette ségrégation du travail aggrave la fracture sociale entre hommes et femmes.

En dépit de leurs vulnérabilités, les femmes au Ghana sont en train de s’adapter activement au changement climatique. En plantant des cultures à long terme comme l’orange, le cacao et l’huile de palme, en se regroupant en coopératives pour épargner collectivement de l’argent et en encourageant les membres de leur famille à travailler loin pour envoyer de l’argent au foyer, les femmes aident à préserver les moyens de subsistance de leur famille.

ELEMENT DE POLITIQUE Soutien de haut niveau—Après le Sommet de la Terre en 1992, le Ministère de l’Environnement, de la Science et de la Technologie a été créé. Sous sa responsabilité, le Comité sur le Changement Climatique passe en revue les politiques et les programmes liés au changement climatique, à la réduction des émissions et à l’amélioration des puits de carbone. Les organisations féminines ghanéennes se mobilisent autour des questions liées au changement climatique, avec le soutien de la délégation ghanéenne aux négociations de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Le négociateur en chef William K. Agyemang-Bonsu a récemment déclaré, “L’intégration du genre dans les politiques de changement climatique offre de nombreux avantages, dont une sensibilisation accrue, une amélioration des capacités, la prise en compte du savoir traditionnel et la réduction des risques.”⁷



En bref

Menaces environnementales

- Chaleur excessive
- Pluies torrentielles
- Violents vents secs
- Baisse de la production agricole
- Diminution des réserves naturelles
- Plus de difficultés à accéder aux ressources

Situation des femmes

Espérance de Vie en 2005:
Femmes 59,5, Hommes 58,7

Taux d’alphabétisation des adultes en 2005:
Femmes 49,8%, Hommes 66,4%

Taux de scolarisation dans le primaire, le secondaire et le tertiaire en 2005:
Femmes 48%, Hommes 53%

Revenu (PPA USD) en 2005:
Femmes 2056\$, Hommes 2893\$

Situation des femmes lors des catastrophes

- Baisse des opportunités économiques
- Vulnérabilité accrue
- Augmentation de la violence domestique
- Augmentation des risques sanitaires et de la mortalité

Sources:
WEDO (2008). Op. cit.; UNDP. (2007). “Ghana”. In Op. cit. <http://hdrstats.undp.org/en/countries/data_sheets/cty_ds_GHA.html>.

^c Basé sur une Etude de cas requisitionnée par WEDO et menée par Rose Mensah-Kutin de ABANTU for Development au Ghana.⁵

Nepal^D

“Il y a un besoin urgent de recueillir des informations sur la vie des femmes montagnardes et les questions liées au genre dans l'Himalaya. Peu de recherches ont été entreprises sur les populations des montagnes, notamment sur leur adaptation aux changements et comment les conditions spécifiques liées au genre affectent leur capacité à s'adapter.”
—International Centre for Integrated Mountain Development (ICIMOD)⁹

Les femmes du Népal, qu'elles soient membres de la majorité hindoue, des intouchables Dalit, ou issues des groupes ethniques indigènes, affrontent des défis majeurs lorsqu'elles sont confrontées au changement climatique et aux catastrophes naturelles. Elles ont moins accès à l'emploi que les hommes, elles sont sous représentées dans la sphère politique, disposent d'un accès insuffisant aux soins de santé et sont confrontées à la violence et aux discriminations liées aux coutumes et aux lois. Moins de filles que de garçons sont scolarisées, et il y a plus de femmes analphabètes que d'hommes.

FAIRE LE POINT SUR La double discrimination des femmes indigènes et Dalit—Bien que les femmes indigènes vivant dans les montagnes népalaises aient un plus grand degré de liberté et de capacité de prise de décision que beaucoup de femmes hindoues, elles ont moins accès aux infrastructures techniques et aux efforts de développement et la majorité d'entre elles sont analphabètes. Les femmes Dalit sont parmi les plus marginalisées du pays, aussi bien à cause de leur caste que de leur genre. Elles sont très vulnérables au changement climatique, qui augmente

leur lourde charge de travail. En outre, elles ont très peu ou pas du tout accès aux secours d'urgence.

Malgré l'existence de nombreux obstacles, un mouvement de femmes émerge à travers tout le pays pour s'attaquer à ces nombreux problèmes. Les femmes népalaises ont beaucoup de connaissances en ce qui concerne la gestion des ressources et travaillent durant de longues heures pour prendre soin de leurs familles et aider leur communauté. Les organisations pour les droits des femmes soulignent l'importance des contributions, des capacités et des connaissances des femmes aux capacités d'adaptation de leurs communautés.

ELEMENT DE POLITIQUE Impliquer les femmes au niveau national—Une politique nationale sur le changement climatique est en phase finale d'élaboration, et plusieurs ateliers ont été organisés dans différentes régions pour sensibiliser les populations sur le changement climatique et pour recueillir des opinions et des idées. De nombreuses femmes y ont participé.

La majorité des consultations ont souligné le fait que les femmes vont probablement le plus souffrir du changement climatique à cause de leur rôle lié à la collecte de l'eau et du bois parce que ces ressources deviennent de plus en plus rares. Les femmes auront également plus de difficultés à s'adapter à l'évolution de l'agriculture puisque les charges de la production agricole augmentent et de nouvelles pratiques de production ainsi que de nouvelles cultures doivent être adoptées. Le faible accès des femmes aux informations et à la formation risquent également de restreindre leur capacité à s'adapter.¹⁰



En bref

Menaces environnementales

- Sécheresse
- Inondation
- Fonte des glaces
- Déforestation
- Intensification des moussons
- Glissement de terrains/sols érodés

Situation des femmes

Espérance de Vie en 2005:
Femmes 62,9, Hommes 62,1

Taux d'alphabétisation des adultes en 2005:
Femmes 34,9, Hommes 62,7

Taux de scolarisation dans le primaire, le secondaire et le tertiaire en 2005:
Femmes 54%, Hommes 62%

Revenu (PPA USD) en 2005:
Femmes 1038\$, Hommes 2072\$

Situation des femmes lors des catastrophes

- Plus de difficultés à accéder aux ressources
- Baisse des opportunités économiques
- Augmentation de la violence domestique
- Augmentation des risques sanitaires et de la mortalité
- Stratégies de défense limitées

Sources:

Leduc, B., Shrestha, A. and Bhattarai, B. (2008). "Gender and Climate Change in the Hindu Kush Himalayas of Nepal". Commissioned by WEDO; UNDP. (2007). "Nepal". In Op. cit. <http://hdrstats.undp.org/en/countries/data_sheets/cty_ds_NPL.html>.

^D Basé sur une Etude requisitionnée par WEDO et menée par Brigitte Leduc, Spécialiste de haut niveau des questions de Genre, International Centre for Integrated Mountain Development - Centre International pour le Développement de Montagne Intégré (ICIMOD), avec Arun Shrestha, Spécialiste – Changement Climatique, ICIMOD et Basundhara Bhattarai, Spécialiste des questions de Genre, ICIMOD.⁸

Sénégal^E

“Nous, les femmes, avons la charge de nourrir nos familles. Dans la localité, la brousse est devenue un désert d'arbustes et nous n'avons nulle part où aller pour ramasser du bois. Un jour n'ayant pu rien collecter après une longue quête, j'ai commencé à cuisiner avec quelques brindilles. Quand il n'y en avait plus assez, j'ai mis ma bassine en plastique en morceau pour alimenter le feu. Après, ce fut au tour du banc sur lequel j'étais assise d'être brisé et jeté au feu.”

— Satou Diouf, Gadiag, Sénégal¹²

Bien que le Sénégal ait adopté de nombreuses politiques visant à réduire les inégalités, à interdire les discriminations liées au genre, et à intégrer les perspectives de genre dans le développement sectoriel, ces engagements ont très peu d'impact sur les femmes pauvres des milieux ruraux, qui ont la lourde charge des activités de production telles l'agriculture et la pêche. Le changement climatique rend la tâche plus ardue dans ces secteurs puisque la réduction du rendement et la baisse de la clientèle diminuent leur viabilité économique.

FAIRE LE POINT SUR La précarité liée à la raréfaction des ressources naturelles—Le changement climatique menace gravement les moyens de subsistance des femmes qui dépendent de la collecte des ressources naturelles pour satisfaire leurs besoins élémentaires. En milieu rural, environ 70% des sénégalaises travaillent dans l'agriculture et 90% de la main d'œuvre du secteur de poissonnerie est féminine. Le changement climatique accentue également la charge de travail des femmes car le sol s'érode dans les champs et le long des côtes, et les pluies sont de plus en plus imprévisibles. La désertification raréfie les sources d'approvisionnement en bois, et l'accès à l'eau est de moins en moins fiable. De plus, la qualité de l'eau est mauvaise et d'un coût de plus en plus au delà des moyens des femmes.

Alors que les hommes se déplacent vers les zones urbaines à la recherche d'un emploi, les femmes se retrouvent seules dans les villages pour faire face à ces problèmes.

Malgré une lourde charge de travail, les femmes au Sénégal se sont montrées très actives dans l'atténuation et l'adaptation effets du changement climatique. Le Regroupement des femmes de Penguine, une des nombreuses organisations coopératives des femmes, a reboisé et régénéré la mangrove le long des côtes atlantiques, augmentant la résilience côtière et luttant contre la déforestation et la destruction de l'habitat. Les femmes ont également été actives dans la mise en place de techniques agricoles qui contribuent à lutter contre l'érosion des sols, à accroître les sources d'approvisionnement en eau et à contribuer à la régénération des plantes et à un meilleur rendement des cultures.

ELEMENT DE POLITIQUE Le leadership des femmes dans l'élaboration des politiques liées au changement climatique—Un Comité National sur le changement climatique (COMNAC), coordonné par des femmes, a été mis en place par la Direction de l'Environnement. Il joue un rôle important dans l'intégration transversale du genre dans les politiques nationales sur le changement climatique, fournissant un exemple positif où une équipe dirigée par des femmes favorise l'inclusion et le renforcement des capacités des femmes en matière d'adaptation au changement climatique.¹³ Dans la préparation du PANA, «les femmes ont participé aux consultations publiques organisées dans chaque région dans le but de recueillir des informations sur les solutions d'adaptation au niveau local parce que la connaissance du milieu est indispensable dans la recherche de solutions durables.»¹⁴



En bref

Menaces environnementales

- Sécheresse
- Inondation
- Erosion des Sols
- Désertification
- Augmentation des températures
- Surpêche/braconnage

Situation des femmes

Espérance de Vie en 2005:
Femmes 64,4 ; Hommes 60,4

Taux d'alphabétisation des adultes en 2005:
Femmes 29,2%, Hommes 51,1%

Taux de scolarisation dans le primaire, le secondaire et le tertiaire en 2005:
Femmes 37%, Hommes 42%

Revenu (PPA USD) en 2005:
Femmes 1256\$, Hommes 2346\$

Situation des femmes lors des catastrophes

- Plus de difficultés à accéder aux ressources
- Baisse des opportunités économiques
- Augmentation des risques sanitaires et de la mortalité
- Stratégies de défense limitées

Sources:
WEDO. (2008). Op. cit.; UNDP. (2007). “Senegal” in Op. cit. <http://hdrstats.undp.org/en/countries/data_sheets/cty_ds_SEN.html>.

^E Basé sur une étude de cas requise par WEDO et conduite par Yacine Diagne Gueye de ENDA (Environmental Development Action in the Third World - Action du Développement Environnemental dans le Tiers monde) au Sénégal.¹¹

Trinité et Tobago^F

“...malgré leur niveau élevé d’instruction, les femmes constituent la majorité des personnes sans emploi et des sous rémunérées à travers tous les secteurs d’activité et toutes les catégories socioprofessionnelles à l’exception des fonctionnaires. La population active féminine en 2000 était de 38,6% alors que celle des hommes s’élevait à 61,4%.”

—Projet National de Politique du Genre et Plan d’Action¹⁶

A Trinité et Tobago, un Petit Etat Insulaire en Développement (PEID), situé au large des côtes Nord Est du Venezuela, les femmes sont presque parvenues à une équité avec les hommes en ce qui concerne un certain nombre d’indicateurs. Le taux d’alphabétisation est près de 100%, aussi bien pour les hommes que les femmes, et le taux de scolarisation des filles dans le primaire dépasse celui des garçons. Néanmoins, la grande disparité de revenus entre hommes et femmes fait que les femmes sont économiquement plus vulnérables et donc moins aptes à s’adapter aux changements climatiques ou à se rétablir des catastrophes naturelles.

FAIRE LE POINT SUR Une crise sanitaire exacerbée— Les problèmes préexistants sont exacerbés par les menaces liées au changement climatique. Le VIH/sida est de plus en plus un fléau féminin dans le contexte des Caraïbes, infectant plus de femmes que d’hommes et compromettant davantage la capacité des femmes à faire face aux changements et aux catastrophes environnementales. Un certain nombre de facteurs clés continuent à favoriser la propagation du VIH et du sida dans la région,

notamment la pauvreté, l’inégalité entre les sexes et le manque d’informations—des facteurs qui accroissent la vulnérabilité face au changement climatique ainsi qu’à ses impacts.

ELEMENT DE POLITIQUE Des priorités spécifiques au contexte—Dans les petites îles, les options peuvent être parfois limitées: Selon l’ancien Secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan, “... la pauvreté et la forte pression démographique poussent un nombre croissant de personnes pauvres à vivre dans des endroits où leur vie est mise en péril—sur les plaines inondables, dans une zone d’activité sismologique et sur les coteaux instables.”¹⁷ Les femmes et les hommes de Trinité et Tobago ont besoin de plus d’informations sur les contraintes environnementales et de données supplémentaires—ventilées selon le sexe, l’âge et par d’autres facteurs. Il faut donc impérativement formuler des politiques plus exhaustives.

Peu, voire aucune, des politiques environnementales de Trinité-et-Tobago incluent les questions de genre et donnent priorité à leur intégration transversale. Mais pour les PEID, la question est cruciale: le changement climatique n’est pas une menace future hypothétique, les populations insulaires y font d’ores et déjà face. Les organisations de femmes doivent soutenir le gouvernement afin de rendre les politiques plus efficaces—ce qui implique de répondre aux besoins et de développer les capacités tant des hommes que des femmes.



En bref

Menaces environnementales

- Inondation
- Glissement de Terrain
- Vents orageux
- Précipitations importantes
- Désertification
- Dégradation des sols
- Accroissement des sécheresses
- Intensification des tempêtes
- Exploitation forestière non durable

Situation des femmes

Espérance de Vie en 2005:
Femmes 71,2, Hommes 67,2

Taux d’alphabétisation des adultes en 2005:
Femmes 97,8 ; Hommes 98,9

Taux de scolarisation dans le primaire, le secondaire et le tertiaire en 2005:
Femmes 66%, Hommes 64%

Revenu (PPA USD) en 2005:
Femmes 9307\$, Hommes 20 053\$

Situation des femmes lors des catastrophes

- Baisse des opportunités économiques
- Vulnérabilité accrue
- Augmentation des risques sanitaires et de la mortalité

Sources:

Attzs, M. (2008). “Gender and Climate Change in Trinidad and Tobago”. Commissioned by WEDO; UNDP. (2007). “Trinidad and Tobago”. In Op. cit. <http://hdrstats.undp.org/en/countries/data_sheets/cty_ds_TTO.html>.

^F Basé sur une Etude requisitionnée par WEDO et conduite par Marlene Attzs, PhD, de University of the West Indies.¹⁵

Coopération en matière de changement climatique

Il est essentiel de développer des partenariats Sud-Sud et Nord-Sud. Le partage des savoirs, le renforcement des capacités, et les mesures de réponse au changement climatique initiées dans les pays du Sud ont de réels impacts sur les femmes. Voici quelques exemples de tels partenariats, y compris ceux cités dans les études que nous venons de mentionner:

ActionAid Bangladesh a pour mission d'éradiquer la pauvreté et l'injustice en travaillant avec les pauvres afin d'encourager leur participation et leur implication dans le développement durable. L'organisation subventionne des recherches liées au genre et au climat et promeut fortement la sensibilité au genre et aux droits de la femme dans ses projets. www3.actionaid.org/bangladesh

ABANTU pour le Développement vise à accroître la capacité décisionnelle des femmes et à lutter contre les inégalités et les injustices entre les sexes dans toute l'Afrique de l'Ouest. En collaboration avec le **Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest (BRAO)**, basé à Accra au **Ghana**, ABANTU-BRAO coordonne les programmes qui se focalisent sur des questions cruciales comme la gouvernance et la pauvreté et qui permettent aux femmes d'être impliquées dans le processus décisionnel et de s'initier à une participation politique effective et aux compétences en leadership. www.abantu-roesa.org

Basé à Katmandou, au **Népal**, le **Centre International pour le Développement Intégré des Zones de Montagne (ICIMOD)** coopère avec les institutions internationales et régionales pour traiter les problèmes du changement climatique dans les pays de l'Hindu Kush-Himalaya: l'Afghanistan, le Bangladesh, le Bhoutan, la Chine, l'Inde, le Myanmar, le Népal et le Pakistan. L'ICIMOD a compris que le changement climatique et la pauvreté affectent les femmes et les hommes de façons différentes et s'efforce d'intégrer une perspective de genre dans tous les aspects de l'organisation et d'aider les femmes vivant dans ces pays à se prendre en charge. www.icimod.org/?page=78

Environnement et Développement dans le Tiers Monde (ENDA- Tiers Monde) collabore avec des organisations locales dans plusieurs pays dont le Sénégal pour soutenir les activités liées à l'environnement et au développement, y compris les actions intégrant le genre et le développement dans le débat sur le changement climatique. www.enda.sn/english/index.htm

L'Unité de développement Economique Durable (SEDU) de l'Université des Antilles à St Augustin à **Trinité et Tobago** mène des recherches et détermine les bonnes pratiques en matière de développement durable dans les Petits Etats Insulaires en Développement (PEID). Les principaux axes de recherche comprennent le développement humain durable, la vulnérabilité et l'adaptation au changement climatique et aux catastrophes naturelles. www2.sta.uwi.edu/sedu

La Global Gender and Climate Alliance (GGCA) est un réseau de 30 agences de l'ONU et organisations de la société civile travaillant ensemble pour s'assurer qu'à tous les niveaux les processus décisionnels, les politiques et les programmes sur le changement climatique intègrent une perspective de genre. Ses membres incluent WEDO, le PNUD, le PNUE, l'UICN, le FNUAP, l'UNESCO, le FAO, Oxfam International, UNIFEM, ENERGIA et WOCAN. Ce réseau entreprend des activités de plaidoyer et de formation, ainsi que des projets de renforcement de capacités et des actions visant à favoriser la production et le partage des ressources, entre autres. www.gender-climate.org

Références

¹ Women's Environment and Development Organization (WEDO). (2008). "Gender, Climate Change and Human Security: Lessons from Bangladesh, Ghana and Senegal". New York: WEDO. <<http://www.wedo.org/wp-content/uploads/hsn-study-final-may-20-2008.pdf>>.

² Ibid.

³ Ibid. P. 58.

⁴ Government of Bangladesh. (2005). "National Adaptation Programme of Action (NAPA)". Ministry of Environment and Forest. November. <<http://unfccc.int/resource/docs/napa/bano1.pdf>>

⁵ WEDO. (2008). Op. cit.

⁶ Ibid. P. 41.

⁷ WEDO-Global Gender and Climate Alliance (GGCA). (2009). Side Event. United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC) Meeting. Bonn, Germany. 11 June.

⁸ Leduc, B., Shrestha, A. and Bhattarai, B. (2008). "Gender and Climate Change in the Hindu Kush Himalayas of Nepal." International Centre for Integrated Mountain Development (ICIMOD) for WEDO. P. 8.

⁹ Ibid. P. 8.

¹⁰ Ibid. Pp. 4–5.

¹¹ WEDO. (2008). Op. cit.

¹² Ibid. P. 26.

¹³ Government of Senegal (2006). "Plan d'Action National Pour l'Adaption aux Changements Climatique". Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature. <<http://unfccc.int/resource/docs/napa/seno1f.pdf>>; and United Nations Population Fund (UNFPA), WEDO and Global Fund for Women (2008). "Final Report: Gender and Climate Change Workshop". Dakar, Senegal. 2–3 June. <<http://www.wedo.org/wp-content/uploads/finalreport-dakar-workshop-2008.pdf>>

¹⁴ WEDO. (2008). Op. cit.

¹⁵ Attz, M. (2008). "Gender and Climate Change in Trinidad and Tobago". Sustainable Economic Development Unit (SEDU) at The University of the West Indies (UWI), St. Augustine, for WEDO.

¹⁶ Centre for Gender and Development Studies at UWI, St. Augustine. (2004). "Draft National Gender Policy and Action Plan". Submitted to the Ministry of Community Development, Culture and Gender Affairs, Trinidad and Tobago. P. 35.

¹⁷ Annan, K. (2004). "Opening Remarks". Fourth Forum on the International Decade for National Disaster Reduction. Quoted in Attz, M. (2008). "Gender and Climate Change in Trinidad and Tobago". Sustainable Economic Development Unit (SEDU)/UWI for WEDO. P. 7.



WWW.UNCORNEREDMARKET.COM

Mettre les PANA au service des femmes

A travers le monde entier, les gouvernements s'éveillent à l'idée que faire face au changement climatique nécessite une réponse rapide si l'on veut éviter ses pires conséquences. Ses effets ne seront nulle part ailleurs ressentis avec autant d'acuité que dans les pays en développement, où déjà, il est en train d'entraver les efforts de développement. Les femmes, qui constituent la majorité des pauvres et prennent principalement soin des familles, sont en première ligne, faisant face aux incessantes catastrophes naturelles ainsi qu'aux changements dans leur environnement.

Les Programmes d'Actions Nationaux d'Adaptation (PANA)

En réponse aux réalités actuelles du changement climatique, la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) —organe intergouvernemental traitant de cette question— a lancé le processus des programmes d'action nationaux d'adaptation (PANA) pour aider les pays les plus menacés par, et/ou déjà aux prises avec, les effets du changement climatique.

Il est vrai, l'objectif ultime de la CCNUCC est d'aider les parties prenantes à stabiliser leurs émissions de gaz à effet de serre, cause principale du changement climatique. Toutefois, l'adaptation des pays les moins avancés (PMA) est toute aussi urgente. Une réponse tardive à cette question pourrait drastiquement augmenter la vulnérabilité des PMA ainsi que les coûts d'actions différées.¹ A travers les dispositifs des PANA, ces pays évaluent leurs défis prioritaires en terme d'adaptation et privilégient les actions pouvant y remédier. Ces actions doivent se fonder sur les plans nationaux de développement existants — y compris les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP),

les stratégies de développement durable, les plans de préparation aux catastrophes, pour ne citer que ceux là — et s'y intégrer.² Les PANA contiennent une liste d'activités et de projets prioritaires ainsi que leur description de manière à faciliter leur conception et leur exécution.

Alors pourquoi cet intérêt des femmes et des défenseurs du genre pour les PANA? Qui bénéficiera de ces activités ou accèdera à ces fonds? Quelles catégories de personnes verront leur bien-être ou leurs moyens de survie s'améliorer grâce à ces programmes? Les PANA devraient profiter aux communautés les plus vulnérables. Il est donc crucial de veiller à ce que les inégalités de genre, les priorités et les intérêts des femmes y soient pris en compte. Les efforts de développement seront maintenus sur la bonne voie et les PMA, aidés de façon plus efficace et potentiellement plus efficiente pour faire face aux impacts du changement climatique. Ce dossier présente des détails du processus des PANA, analysant la manière dont ils peuvent être mis au service tant des hommes que des femmes.

Les lignes directrices du PANA

Les lignes directrices servant à la préparation des PANA élaborées par le Groupe des Experts des PMA soulignent que le processus doit être participatif.³ L'équipe nationale devrait être constituée d'un chef de file et de représenter divers groupes, y compris les agences gouvernementales et la société civile. Les femmes et les hommes des collectivités locales doivent participer à ce processus en raison de leurs connaissances importantes sur les stratégies actuelles d'adaptation. Étant par ailleurs les plus affectées par le changement climatique, ils devraient tirer le plus de bénéfices des activités liées aux PANA.

Ces lignes directrices mettent également l'accent sur l'importance de l'égalité de genre, précisant que le changement climatique a des effets néfastes différents sur les hommes et les femmes et dans bien de cas affecte plus durement ces dernières. D'autres préceptes incluent la nécessité d'une approche pluridisciplinaire, la complémentarité avec les plans et les programmes existants, l'intégration du PANA dans les plans de développement en prenant donc en compte les orientations nationales, la mise en valeur d'une gestion saine de l'environnement et la garantie de la rentabilité et de la simplicité. Le Groupe des Experts a noté que ces lignes directrices ne sont pas prescriptives, les procédures étant flexibles et pouvant être adaptées selon les circonstances de chaque pays.

Comment les PANA sont-ils financés?

La préparation et l'exécution des PANA sont destinées au financement du fonds des PMA de la CCNUCC, lequel est administré par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) (voir encadré). La majeure partie de ces fonds devrait être destinée à la phase d'exécution.

Une fois le document complet du PANA soumis au secrétariat de la CCNUCC, les PMA deviennent éligibles et devraient avoir accès de manière équitable au fonds pour l'exécution des activités.^A La CCNUCC a estimé à environ 500 millions le montant nécessaire à l'exécution des PANA. Au 7 mai 2009, le fonds PMA du FEM a été alimenté par des contributions volontaires d'environ 176,5 millions USD grâce aux promesses de 19 pays donateurs.^{B,4}

Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)

Le FEM a été créé dans l'objectif d'octroyer des subventions aux pays en développement pour les projets qui profitent à l'environnement global et promeuvent des modes de vie durables dans les communautés locales.

Il s'agit d'une entité de financement indépendante, mais qui s'appuie sur 10 autres agences pour porter



assistance aux gouvernements et aux organisations non gouvernementales (ONG) dans l'élaboration, l'exécution et le pilotage des projets.

Ces agences offrent des opportunités importantes pour le plaidoyer en faveur du genre. Par

exemple, chacune d'entre elles doit se baser sur des critères, indicateurs et autres outils et recueillir des données désagrégées. Le FEM lui-même a initié un certain nombre d'actions pour améliorer la prise en compte du genre, et un point focal devrait aider à améliorer l'articulation d'une vision "genre" et à élaborer un plan d'action définissant une politique cohésive en la matière.⁹

- Cependant, tous les coûts de ces activités urgentes
- ne seront pas financés par le FEM. Il est attendu que
- les pays y contribuent sur la base d'autres ressources
- comme les investissements nationaux, les financements
- multilatéraux existants et, le plus controversé, l'Aide
- Publique au Développement (APD).⁵ La plupart des PMA
- soutiennent véhément que cela est loin d'être juste : ils
- maintiennent que les pays industrialisés en raison de leur
- antécédents d'émissions ont une responsabilité historique
- de payer les frais additionnels nécessaires aux besoins
- en matière d'adaptation. (*Apprenez-en davantage dans*
- *Climate Change Connections / Le financement qui fait*
- *la différence.*)
-
-
-

Progrès dans la mise en œuvre des PANA

En septembre 2009, 42 PMA sur 49 soumis leur PANA à la CCNUCC.⁶ Au total, ces PANA comprenaient plus de 400 projets d'adaptation. Tout projet destiné au financement doit passer par le cycle de projet du FEM.⁷ Sur un total de 31 projets prioritaires soumis, 28 ont été approuvés au 22 mai 2009.⁸

^A Approximativement 3,7 millions USD par pays sur la base de ressources disponibles.

^B Australie, Autriche, Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Pays Bas, Nouvelle Zélande, Norvège, Portugal, Espagne, Suède, Suisse and Royaume Uni.

^C De ce total, 5 sont en phase initiale d'exécution et 11 en attente d'exécution pour fin 2009. Source http://www.gefweb.org/uploadedFiles/Documents/LDCFSCCF_Council_Documents/LDCFSCCF6_June_2009/LDCFSCCF%206.Inf.3.pdf

L'importance de la perspective de genre dans les Plans d'Adaptation

“Les impacts climatiques entraînant des modifications dans la production agricole auront un effet majeur et direct sur les femmes à cause de leur rôle central dans l'agriculture. Leur travail peut devenir plus ardu, réduisant leur temps disponible pour d'autres activités... Il peut en résulter des effets aux niveaux social et sanitaire, comme des déficiences nutritionnelles.”

—PANA, Îles Salomon, p. 32

Comme le reconnaissent ces lignes directrices, certains des impacts du changement climatique sont spécifiques au genre et ont d'une manière générale des effets plus importants sur les femmes que sur les hommes. Le changement climatique alourdira les tâches comme la culture et la préparation des aliments, la collecte des combustibles et de l'eau, la prise en charge sanitaire de la famille et de la communauté. Les pressions sur le temps disponible des femmes, déjà limité, seront plus fortes. Les filles risqueront d'être retirées de l'école pour aider aux tâches ménagères. En plus, le faible accès des femmes aux droits de propriété et aux ressources limiteront leurs choix en matière d'adaptation. Les désastres naturels réduiront plus significativement l'espérance de vie des femmes que celle des hommes, les rendant plus vulnérables du fait de leur faible implication dans la prévention des risques et



SEAN WARREN

les programmes préparatoires ou de leur faible accès à l'information y relative.¹⁰

Malgré ces obstacles, les femmes sont souvent prêtes à engager des actions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique pour éviter les risques et renforcer leur résilience.¹¹ Elles jouent déjà un rôle capital dans la gestion des ressources naturelles, et sont, comme l'indiquent de nombreux PANA, dépositaires des connaissances traditionnelles sur les pratiques durables et les stratégies d'adaptation. Dotées de l'information et des capacités nécessaires, elles pourront réellement mener des initiatives novatrices en matière d'adaptation et d'atténuation au niveau communautaire. Une action collective est nécessaire pour faire face aux défis croissants comme la rareté de l'eau et les sécheresses saisonnières. Les plans et les programmes d'actions seront simplement inefficaces en l'absence de la participation des femmes, depuis les consultations initiales, à travers et à tous les niveaux de prise de décision et d'exécution. Il est crucial d'impliquer les connaissances des femmes et de s'assurer que les projets atteignent des objectifs réalistes.

Le genre dans les PANA

Presque tous les PANA reconnaissent les impacts néfastes et immédiats du changement climatique sur la santé, l'eau, l'hygiène, la sécurité alimentaire, la sécurité de l'accès aux terres, et même les taux d'alphabétisation et d'éducation, et nombre d'entre eux précisent que les femmes sont parmi les plus vulnérables dans ces situations. Cependant peu en examinent les implications de manière spécifique au statut économique, politique et social de la femme.¹² Et peu encore incluent les femmes comme parties prenantes et participantes à part entière dans les activités proposées.

Le PANA de la République Unie de Tanzanie a fait un grand

(SUITE À LA PAGE 28)

Perspective de population: L'adaptation dans un monde qui change

La croissance démographique et l'urbanisation devraient se produire en particulier dans les pays en développement qui font déjà face au changement climatique et dont les populations—surtout les femmes—sont particulièrement vulnérables. Les PANA ont tendance à se focaliser sur l'adaptation physique, comme par exemple les systèmes de pré-alerte et le renforcement des systèmes hydrologiques et agricoles, dont certains se rapportent à la population. Cependant, l'adaptation peut également comprendre une dimension sociale, comme la satisfaction des besoins en matière de santé reproductive ou la promotion de l'éducation des filles, ce qui renforce leur capacité à mieux planifier l'espacement et le nombre de leurs enfants et promeut l'égalité de genre.¹² Les activités du PANA—et bien sûr toute activité d'adaptation et d'atténuation—doivent s'appuyer sur des méthodologies et des engagements pris en vue des objectifs de développement durable et d'égalité entre les genres.

(SUITE DE LA PAGE 27)

pas en avant en identifiant un problème majeur :

“Les femmes doivent parcourir de très longues distances pour collecter de l’eau. Ceci prend une grande partie de leur temps, qui pourrait servir à d’autres activités productives. La charge pèse davantage sur les femmes et les enfants scolarisés (en particulier les filles) qui semblent être les principalement chargées de la collecte de l’eau” (p. 42).

Toutefois, les activités proposées dans le cadre de ce PANA n’impliquent pas directement les femmes et ne les considèrent pas comme parties prenantes à part entière. Ce PANA aurait gagné en efficacité en incluant des activités sensibles au genre. Il aurait pu par exemple, sensibiliser le public au sujet de la division du travail en fonction du genre, garantir les droits de scolarité des filles, travailler directement avec les femmes sur les techniques ou les systèmes de collecte ou même mettre en place des initiatives de micro-finance pour les femmes et les hommes en vue de constituer des fonds destinés à la sécurisation de l’eau.

En avril 2009, le Comité consultatif du genre de l’Office de Coordination de l’Aide Humanitaire des Nations Unies (OCHA) a réalisé une étude de 39 PANA disponibles.¹⁴ L’étude a examiné si les vulnérabilités liées au genre avaient été identifiées dans les PANA et abordées dans les projets, à travers entre autres, des programmes sensibles au genre. Cette étude a également examiné le degré de participation des hommes et des femmes dans la formulation des PANA. Les principaux résultats de l’étude indiquent entre autres que :

- Plusieurs PANA citent l’égalité de genre et l’autonomisation des femmes comme principes. Cependant, aucun n’y a clairement démontré son engagement par la prise en compte intégrale du genre à travers tout le document.
- Près de la moitié des PANA identifient les impacts différenciés du changement climatique et la plupart reconnaissent les femmes comme groupe vulnérable.
- Très peu ont démontré un engagement à l’égalité de genre dans les projets, en dépit du fait que plusieurs ont déclaré être guidés par l’égalité de genre et l’autonomisation des femmes.

Exemples de bonnes pratiques d’intégration du genre dans les PANA

Le PANA du **Bangladesh** souligne l’égalité de genre comme un des critères de sélection des activités. Sur les quinze aperçus de projets, trois incluent les femmes parmi les bénéficiaires. Les femmes indigènes ont participé au processus.

Les groupes de femmes ont participé à l’élaboration du PANA en **Erythrée** et les femmes chefs de familles ont particulièrement été ciblées dans l’un des projets.

Au **Malawi**, les ONG de femmes ont été consultées pendant la phase préparatoire, et le genre est l’un des critères de sélection des projets. Les interventions proposées incluent l’autonomisation des femmes à travers leur accès à la micro-finance, la facilitation de leur accès à l’eau et aux sources d’énergie, ainsi qu’un programme d’électrification rurale. Trois activités prioritaires sur cinq proposent de désagréger les données sur les bénéficiaires selon l’âge et le sexe.

“Les groupes les plus vulnérables sont les communautés rurales, en particulier les femmes, les enfants, les femmes chefs de famille et les personnes âgées. Les interventions proposées incluent : (i) un renforcement des systèmes de pré-alerte, (ii) une amélioration des variétés de cultures recommandées, (iii) une amélioration des races recommandées pour l’élevage, et (iv) une amélioration des cultures et des pratiques de gestion du bétail.” —PANA du Malawi, p. ix.

La **Mauritanie** reconnaît que les femmes sont souvent les gardiennes de connaissances locales et traditionnelles vitales et qu’elles doivent être reconnues comme des parties prenantes clés dans le processus de consultation et de prise de décisions (même si elles n’ont pas été représentées de manière significative jusqu’à présent). Le projet prioritaire de la Mauritanie déclare :

“L’Objectif du projet est d’améliorer les revenus et les conditions de vie des groupes cibles, les femmes et les jeunes, de manière durable par le développement de 7 chaînes de valeurs agricoles.”¹⁵

Dans le PANA du **Niger**, les femmes bénéficient de trois projets de cultures agricoles de moissons et de bétail, dont l’un prévoit comme activité l’utilisation et l’appropriation des terres par les femmes. Elles ont fait partie des quatre « cercles concentriques » de parties prenantes retenus pour les consultations nationales.

L’approche genre est mise en valeur dans le PANA du **Sénégal** et les femmes ont été consultées au cours du processus. Un projet sur l’efficacité de l’eau se propose de distribuer des kits basés sur plusieurs critères, dont le genre. Les projets de foresterie mentionnent les femmes comme bénéficiaires.

L’une des activités du PANA de la **Sierra Léone** (cette activité n’a pas été choisie comme projet prioritaire) vise à mener des campagnes de sensibilisation sur les impacts du changement climatique sur les femmes et à les éduquer au sujet des mécanismes d’adaptation. Le PANA affirme que l’inclusion des femmes (et des enfants) garantira la durabilité du projet.

Comment s'assurer que les PANA répondent aux problèmes sexo-spécifiques?^D

Bien que la plupart des PANA aient déjà été rédigés et que certains projets aient déjà été approuvés pour le financement, très peu sont en phase d'exécution. Cela signifie qu'il existe encore des opportunités importantes d'influencer le processus, en particulier au niveau national et dans les organismes responsables de leur exécution. Le fait que les femmes aient régulièrement été incluses parmi les plus vulnérables et devraient ainsi être les premières visées par les projets offre des opportunités de s'assurer que leurs besoins spécifiques sont pris en compte.

Etape préparatoire des PANA

- Intégrer le genre dans les PANA de manière à compter à la fois les hommes et les femmes (et les garçons et les filles) parmi les bénéficiaires. S'assurer que l'égalité de genre reste un principe clé du processus et demeure un critère de sélection des projets prioritaires.
- Identifier et noter dans chaque PANA les différents effets du changement climatique sur les femmes et les hommes (et les garçons et les filles). Cibler leur vulnérabilité spécifique dans les projets et les mentionner dans les objectifs. Présenter un état des bénéficiaires de chaque projet selon l'âge et le sexe.
- Dans les processus d'élaboration, faciliter la participation et la représentation à la fois des hommes et des femmes, en



PETER BRUYNEEL / UNFPA

- particulier les membres des communautés affectées.
- Ceci peut être réalisé par l'établissement d'un quota de participation des femmes et des groupes de femmes.
- Dans des cas où les barrières traditionnelles empêchent les femmes de prendre la parole en public, organiser des consultations séparées avec elles pour garantir leur participation effective.
- Concevoir des programmes de renforcement de capacités sensibles au genre au niveau de la communauté pour s'assurer que les priorités des hommes et des femmes—ainsi que leurs rôles et leurs ressources—sont pris en compte. Les PANA doivent reconnaître que les femmes peuvent être de puissants agents de changement et que celles-ci possèdent des connaissances et des capacités particulières utiles au niveau de la communauté.
- **Affiner les projets pour une approbation de la phase d'exécution**
- Inclure dans les projets des objectifs qualitatifs et quantitatifs clairs et prendre en compte les préoccupations de genre,
- Établir des indicateurs pour suivre les progrès vers la réalisation des objectifs du projet,
- Recueillir des données désagrégées pour évaluer les progrès de chaque projet. Suivre et évaluer l'impact des mesures d'adaptation aux changements climatiques sur les femmes et les hommes et les différents avantages qu'ils tirent de ces mesures,
- Développer des critères sensibles au genre au niveau international destinés aux gouvernements dans les rapports de mise en œuvre.
- Examiner les budgets des projets au travers d'une vision sensible au genre pour s'assurer que les projets prennent en compte non seulement les besoins pratiques des femmes (cultures résistantes à la sécheresse et accès à l'eau) mais aussi leurs besoins stratégiques (propriété foncière, participation aux prises de décisions, santé reproductive).

^D Plusieurs des recommandations suivantes sont formulées à partir du document d'OCHA.

Références

- ¹ Global Environment Facility (GEF). (n.d.). "Least Developed Countries Fund". <http://www.gefweb.org/interior_right.aspx?id=194>.
- ² Overseas Development Institute (ODI). (2009). "Closing the Gap Between Climate Adaptation and Poverty Reduction Frameworks". Project Briefing No. 21. June. <<http://www.odi.org.uk/resources/download/3290.pdf>>.
- ³ United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC). (2002). "Annotated Guidelines for the Preparation of National Adaptation Programmes of Action". Least Developed Countries Expert Group. July. <http://unfccc.int/files/cooperation_and_support/ldc/application/pdf/annguide.pdf>.
- ⁴ GEF. (2009a). "Status Report of the Least Developed Countries Fund (LDCF) and the Special Climate Change Fund (SCCF)". GEF/LDCF:SCCF.6/Inf.2. 26 May. <[http://www.gefweb.org/uploadedFiles/Documents/LDCF-SCCF_Council_Documents/LDCFSCCF6_June_2009/LDCF-SCCF.6.Inf.2.Status_Report\(1\).pdf](http://www.gefweb.org/uploadedFiles/Documents/LDCF-SCCF_Council_Documents/LDCFSCCF6_June_2009/LDCF-SCCF.6.Inf.2.Status_Report(1).pdf)>.
- ⁵ GEF. (2009b). "GEF Funding for Adaptation to Climate Change". Presentation for Sub-regional Workshop for GEF Focal Points, Europe and CIS, Dubrovnik, Croatia, 11–13 February. <<http://www.gefcountrysupport.org/docs/940.ppt>>.
- ⁶ UNFCCC. (2009a). "NAPAs Received by the Secretariat". <http://unfccc.int/cooperation_support/least_developed_countries_portal/submitted_napas/items/4585.php>.
- ⁷ UNFCCC. (2009b). "NAPA Project Database". <http://unfccc.int/cooperation_support/least_developed_countries_portal/napa_project_database/items/4583.php>.
- ⁸ GEF. (2009c). "Progress Report on the Least Developed Countries Fund (LDCF) and the Special Climate Change Fund (SCCF)". LDCFSCCF6. 22 May. <http://www.gefweb.org/uploadedFiles/Documents/LDCFSCCF_Council_Documents/LDCFSCCF6_June_2009/LDCFSCCF%206.Inf.3.pdf>.
- ⁹ Barbut, M. (2009). Speech by the CEO and Chairperson, GEF, at Women and Agriculture and Resource Management. Washington, DC. 21 January. <<http://www.gefweb.org/uploadedfiles/1-21-09%20Speech%20for%20WARM.pdf>>.
- ¹⁰ Pearl, R. and Dankelman, I. (2008). "Gender Aspects of Natural Disasters". The Bridge, Issue 10. <http://www.bridge-mag.com/magazine/index.php?option=com_content&task=view&id=517&Itemid=3>.
- ¹¹ Women's Environment and Development Organization (WEDO). (2008). "Gender, Climate Change and Human Security: Lessons from Bangladesh, Ghana and Senegal". New York: WEDO. <<http://www.wedo.org/wp-content/uploads/hsn-study-final-may-20-2008.pdf>>.
- ¹² Population Action International (PAI). (2009). "The Importance of Population for Climate Change Challenges and Solutions". Factsheet 37. 8 June. <http://www.populationaction.org/Issues/Population_and_Climate_Change/Summary.shtml>.
- ¹³ WEDO. (2008). Op. cit.
- ¹⁴ Internal UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA) document sent to WEDO as background.
- ¹⁵ GEF. (2009d). "Support to the Adaptation of Vulnerable Agricultural Production Systems in Mauritania". GEF Project Identification Form (PIF). 17 February. <[http://www.gefweb.org/uploadedFiles/Focal_Areas/Climate_Change_\(PDF_DOC\)/LDCF1/Mauritania_Support_Adaptation_Vulnerable_agri_03-12-09%20Council%20document-PIF.pdf](http://www.gefweb.org/uploadedFiles/Focal_Areas/Climate_Change_(PDF_DOC)/LDCF1/Mauritania_Support_Adaptation_Vulnerable_agri_03-12-09%20Council%20document-PIF.pdf)>.



WWW.JUNCORNEREDMARKET.COM

Le financement qui fait la différence

Que représentera dans les années à venir le coût de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets—et qui en paiera le prix? Tandis que les gouvernements et les institutions internationales débattent de cette question, une certitude demeure: le changement climatique va exiger un coût exorbitant et variable.

Alors que les pays développés ont le plus contribué à l'aggravation du changement climatique, les pays en développement doivent faire face au poids écrasant de ses effets : grande variabilité des pluies, catastrophes naturelles intensifiées et plus fréquentes, augmentation de l'insécurité alimentaire et économique et effets néfastes sur la santé. Dans beaucoup de cas, les femmes, la majorité et les plus démunies des pauvres, en ressentiront davantage les effets négatifs.

Les pays en développement doivent disposer des ressources financières nécessaires pour pouvoir faire face au changement climatique. La manière dont ces financements seront alloués influencera en partie l'efficacité des stratégies d'adaptation et d'atténuation. Reconnaître les impacts différenciés du changement climatique sur les hommes et les femmes est déterminant à cet égard.

Perspective de population: Changement climatique, Femmes et Crise Financière

De tout temps, les femmes ont été plus gravement touchées par les crises financières et les récessions. Lorsque les recettes gouvernementales et par conséquent les budgets s'amenuisent, l'égalité de genre, les investissements en matière de santé et d'infrastructures en pâtissent. Les services de planification familiale, de santé reproductive et de prévention du VIH sont souvent les premiers supprimés. Le résultat : une augmentation des complications de la santé de la mère et du nouveau né, une baisse de la nutrition infantile, une augmentation des infections au VIH/sida. La réalité est que le maintien du financement de ces services se révèle, à long terme, une meilleure politique fiscale. Une telle justification reste valable pour le changement climatique : ses impacts négatifs s'amplifieront si des ressources financières nationales déjà limitées doivent être étendues pour financer la réduction des impacts et répondre aux problèmes sanitaires qu'il engendre, pendant que les pays développés limitent leurs contributions volontaires au financement du climat.

Besoins en ressources

Combien cela coûtera-t'il?

Faire face aux changements climatiques exigera un engagement financier important de la communauté internationale. Le financement annuel de l'adaptation dans les pays en développement peut varier de 10-40 milliards de dollars (Banque Mondiale) au triple (Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)—organe intergouvernemental en charge de la question.

Pour financer l'atténuation, le Rapport Stern estime entre 1 à 3% du Produit Mondial Brut, lequel était évalué en 2001 à 41 milliards de dollars, les besoins nécessaires juste pour stabiliser les émissions de gaz à effet de serre (GES) entre 500 et 550 ppm équivalent CO₂.^A Etant donné que davantage de scientifiques s'accordent sur le fait que la limite devrait être de 350 ppm, les ressources nécessaires devront s'accroître.

Ces montants sont énormes, mais ils représentent un investissement essentiel pour notre avenir qui profitera aux personnes et à l'environnement tout en réduisant les coûts ultérieurs d'un changement climatique qui s'amplifie. Rajendra Pachauri, Président du Groupe Intergouvernemental des Experts sur l'Evolution du Climat (GIEC), a déclaré que les bénéfices associés en termes de réduction des émissions de GES, sur la santé mondiale, la sécurité énergétique et l'emploi suffisent pour en payer le prix.¹

Qui payera?

La CCNUCC reconnaît que de nombreux pays en développement sont à la fois plus vulnérables et disposent d'une moindre capacité par rapport aux pays développés pour faire face au changement climatique. Pour ce faire, les pays développés, Parties à la Convention, doivent apporter une assistance financière aux pays en développement dans leurs efforts d'adaptation et d'atténuation, y compris le développement et le déploiement des technologies, et le renforcement des capacités. Beaucoup estiment que les pays riches devraient payer la majeure partie des coûts de l'adaptation et que ce financement devrait venir en addition aux 0,7 % du Produit Intérieur Brut (PIB) destiné à l'Aide Publique au Développement (APD).^C

Implication des femmes dans le processus

Les voix des femmes sont trop souvent absentes des discussions relatives aux politiques du changement climatique. La prévalence des hommes dans les processus décisionnels—particulièrement ostentatoire dans les sphères économiques—montre que des efforts particuliers doivent être faits pour impliquer les femmes dans les négociations du changement climatique. L'équilibre du genre dans les processus participatifs et consultatifs des parties prenantes, notamment lors des discussions sur le financement du changement climatique, est indispensable pour s'assurer que les fonds répondront à des besoins différenciés et serviront à développer des capacités diverses.

Coûts estimés des mesures globales d'adaptation et d'atténuation^B

Adaptation		
Source	Coût annuel (milliards)	Notes
Banque Mondiale (2006)	\$10-40	Coûts nécessaires pour intégrer l'adaptation dans l'aide au développement
Oxfam International	> \$50	Coûts dans les pays en développement
Secrétariat CCNUCC (2007a ; 2007b)	\$49 - 171	Coûts de l'adaptation en 2030 (résumé dans la table 65, P.198)
PNUD (2007)	\$86	Coûts de l'adaptation en 2015

Atténuation		
Secrétariat CCNUCC (2007a ; 2007b)	\$380	Coûts en 2030 pour revenir aux niveaux d'émissions de 2007. 'résumé dans le tableau 64, page 196)
4. RE GIEC (2007) (RID tableau 7)	<3%	Coûts en pourcentage du Produit Mondial Brut pour une stabilisation en 2030 de l'ordre de 445-535 ppm eq.CO ₂
STERN (2007)	1% (±3%)	Coûts en pourcentage du Produit Mondial Brut pour une stabilisation en 2050 entre 500-550 ppm eq.CO ₂

«Les contributions doivent être vues comme une compensation, et non une charité.» —Projet Bretton Woods³

^A ppm = parties par million; équivalent CO₂ : mesure le potentiel global d'émission de GES utilisant le carbone comme référence

^B Schalatek L. 2009. "Table 1". Extrait de Gender and Climate Finance: Double Mainstreaming for Sustainable Development. Washington, DC: Heinrich Böll Foundation North America, p. 8. http://www.boell.org/docs/DoubleMainstreaming_Final.pdf.

^C L'APD officiellement destinée à promouvoir le développement économique et le bien-être des pays en développement est accordée aux pays par le biais des institutions bi ou multilatérales. Voir <http://stats.oecd.org/glossary/detail.asp?ID=6043>.

Quel montant de contribution par pays?

En l'absence d'un mécanisme déterminant la contribution de chaque pays, les engagements financiers ne resteront que des promesses volontaires, souvent non respectées. Afin de surmonter cet obstacle, Oxfam a élaboré un indice de financement de l'adaptation basé sur les principes de responsabilité, d'équité, de potentialité et de simplicité. Il suggère que les États-Unis et l'Union Européenne aient collectivement la responsabilité de fournir plus de 75% du financement requis, contre 20% cumulativement pour l'Australie, le Canada, le Japon et la République de Corée.⁴ La proposition basée sur les principes de "pollueur payeur" et de "responsabilité commune mais différenciée" engage les gouvernements des pays développés à entreprendre les actions et les mesures concrètes qu'ils ont jusqu'à présent hésité à initier.

Mobilisation des ressources

Divers mécanismes de financement ont émergé récemment pour aider les pays à faire face au changement climatique. Même si ces ressources initiales sont un bon début, elles ne seront pas suffisantes pour couvrir le large éventail d'actions nécessitant un financement. Bien que les pays développés aient annoncé près de 18 milliards USD à ces fonds, moins de 10% des promesses ont effectivement été déboursés.⁵ Ces mécanismes exigent qu'une série d'acteurs et de secteurs (public/privé, international/national) collaborent

pour favoriser l'adaptation et l'atténuation, la recherche technologique, le développement et le déploiement des technologies, et le renforcement des capacités.⁶ Aucun de ces mécanismes n'intègre la dimension de genre, sans laquelle le financement ne saura être équitable.

D'où proviennent les fonds?

Les fonds publics⁷ proviennent principalement des pays développés et sont destinés aux des pays en voie de développement ; ils circulent du Nord au Sud, par des circuits multilatéraux (CCNUCC, Fonds pour l'Environnement Mondial—FEM, Système des Nations Unies, Banque Mondiale) et bilatéraux (fonds directs des pays donateurs).⁶ Mais ils sont parfois également distribués par le biais de circuits Sud-Sud et nationaux. Les gouvernements des pays développés contribuent à ces fonds internationaux sur une base volontaire, sans une claire et nécessaire différenciation de l'APD.⁷

Les fonds privés sont variés et dépendent de l'économie de marché. Ils circulent à travers un réseau incluant fonds carbone, échanges, fondations et capital-risque.⁸ Certains sont acheminés par des institutions comme la Banque Mondiale. D'autres peuvent être levés au travers d'investissements privés dans les activités d'atténuation et de développement de technologie dans les pays développés.⁹

L'affectation des ressources

Qui a accès aux fonds?

Il devrait pouvoir être facile pour les pays en développement —les femmes, les peuples autochtones et autres groupes marginalisés y résidant— d'accéder aux financements des projets liés au changement climatique, mais tel n'est nullement le cas.¹⁴ Ceci est dû en partie, à l'ignorance attachée à l'existence de ces fonds (actuellement une soixantaine dans le monde) ainsi qu'au long processus de soumission de projet, requérant des connaissances techniques spécialisées.¹⁵ De plus, le décalage entre le début d'un projet et la disponibilité des fonds, empêchant les personnes défavorisées et les groupes vulnérables de la population à initier des projets, est un autre obstacle.¹⁶

Dans le contexte du changement climatique et des catastrophes naturelles, les gouvernements et les institutions ont la responsabilité de mobiliser des ressources et de s'assurer qu'elles sont attribuées à ceux qui en ont le plus besoin— souvent les femmes. La plupart des fonds internationaux n'ont pas de directives pour leur allocation. Les pays doivent déterminer les priorités et rendre plus flexibles leurs plans de financement afin que des besoins nouveaux puissent être satisfaits.

Les mécanismes du marché

Echanges de carbone: L'idée d'échange de carbone émergea il y a plusieurs décennies et fut officialisée au niveau international dans le Protocole de Kyoto comme une approche de marché visant la réduction des émissions de GES. Les pays et les sociétés peuvent réaliser des opérations d'échanges ou d'achats des crédits d'émissions. Selon la Banque Mondiale, en 2007, les fonds générés par ces marchés ont été estimés à environ 64 milliards USD.¹⁰ Mais cette approche n'a pas eu d'incidence significative sur la réduction des émissions, et les fonds générés sont sous le contrôle des multinationales.

Les mécanismes de la CCNUCC: Le Mécanisme de Développement Propre (MDP), un des trois mécanismes de marché dans le cadre du Protocole de Kyoto, permet aux pays développés d'atteindre leurs objectifs d'émissions en finançant des projets de développement à faible émission dans les pays en développement.¹¹ Il finance principalement des projets à grande échelle avec un potentiel significatif de réduction des émissions qui ont - au mieux - un impact neutre sur les femmes et autres groupes vulnérables. Peu d'efforts ont été réalisés pour intégrer ou augmenter les projets de moindre envergure ou pour rendre le MDP plus accessible aux ménages ou aux communautés,¹² bien que ces projets aient un effet direct sur les femmes.¹³ Pour réaliser pleinement ses objectifs, le MDP doit être réformé pour que les avantages socio-économiques et environnementaux mesurables soient évalués avant l'approbation des projets.

^D http://www.oxfam.org/en/policy/briefingpapers/bp104_climate_change_0705.

^E L'atténuation reçoit davantage de fonds que l'adaptation. Une étude a identifié qu'à peine 600 millions USD (1/34ème des dépenses de l'OCDE sur les projets du climat global) ont été consacrés pour l'adaptation entre 2000 -2006, davantage pour la réduction des risques. Sur la même période, 11 milliards USD fut consacré à l'atténuation dans quelques pays seulement. Source: Schalatek. (2009).

^F Trouvez une description au <http://www.climatefundsupdate.org>.

^G Les deux autres sont la Mise en Œuvre Conjointe et les Droits d'Emissions Négociables.

LES PHILIPPINES

Etude de Cas: Relier les politiques aux besoins

Le changement climatique est déjà ressenti aux Philippines et devrait s'intensifier. La Banque Mondiale estime que 85% du Produit National Brut du pays provient de secteurs exposés aux risques liés à la hausse des températures et à la fluctuation climatique. L'agriculture, principal gagne-pain de 35% de la population active, est l'un des principaux secteurs économiques à risque. Les moussons imprévisibles perturbent les saisons de plantation et les rendements des cultures, déstabilisant les moyens de subsistance et la sécurité économique.

Les conséquences pour les femmes, représentant 70% de la main d'œuvre agricole (rémunérée et non rémunérée), sont particulièrement préjudiciables. Les femmes possèdent moins de terres que les hommes et ont donc moins de biens à vendre quand les récoltes baissent ou sont détruites. Elles sont également plus sujettes à l'endettement en tant que principales participantes aux programmes de micro crédit. Durant les pénuries alimentaires elles accordent la priorité aux besoins alimentaires des membres masculins de leur famille au détriment des leurs. Les femmes ont peu d'accès aux sphères de prises de décision sur la répartition des financements destinés au climat, et pourtant elles jouent un rôle de leader dans l'élaboration de stratégies d'adaptation, telles que la conservation des aliments, la diversification des cultures, la récupération de l'eau et l'irrigation. Elles ont aussi, dans beaucoup de cas, été forcées d'adopter des solutions moins durables: emprunts, vente de leur bétail, sollicitation d'aide financière publique, réduction de la consommation d'aliments et émigration pour trouver du travail et d'autres sources de revenu.

Les mesures du gouvernement face au changement climatique et à leur impact sur les femmes ont été limitées. Les mécanismes institutionnels, tels que le Groupe de Travail Présidentiel sur le Changement Climatique, se sont jusqu'ici révélés insuffisants pour évaluer et répondre aux besoins d'atténuation et d'adaptation. Les politiques relatives au changement climatique mettent un accent excessif sur l'atténuation, en particulier sur la promotion des énergies renouvelables. Bien que l'utilisation des terres notamment liées à l'agriculture soit la principale source d'émissions de GES dans le pays, très peu a été fait pour s'assurer que cette utilisation soit respectueuse de l'environnement—un réflexe que les femmes ont depuis des siècles. Les mesures d'adaptation sont principalement orientées vers des projets d'infrastructure à grande échelle plutôt que vers la protection des moyens de subsistance dans les zones agricoles et côtières, le renforcement de la sécurité alimentaire et l'accès des populations aux besoins de base.

En bref, les organisations de femmes démontrent qu'il existe un large fossé entre les politiques actuelles du gouvernement pour l'adaptation et les priorités et besoins

(SUITE À LA PAGE 36)

L'importance d'une répartition sensible au genre

Soutenir la santé et l'éducation:

En temps de crise, l'égalité de genre est reconnue comme un objectif global particulièrement important. Investir dans la planification familiale, les services sanitaires et l'éducation des filles et des garçons signifie une réduction des coûts actualisés pouvant résulter des risques de mortalité infantile et maternelle ou des services d'information destinés aux populations illettrées. Financer les technologies et les énergies durables comme par exemple les fourneaux écologiques permet non seulement de réduire les émissions mais améliore également la santé de la communauté.

Investir dans le leadership féminin:

L'expertise et l'expérience des femmes apportent des contributions essentielles dans la planification financière. Veiller à ce que les femmes et les experts sur le genre participent à tous les niveaux du processus décisionnel sur le changement climatique et aient la possibilité de contribuer significativement à la mobilisation, à l'allocation, et au contrôle des ressources renforcera l'efficacité des programmes et des activités.

Gestion des ressources au sein du foyer:

Investir dans les femmes signifie investir dans la famille. Les femmes prennent généralement des décisions favorisant le bien-être de leurs enfants et de leurs familles et le partage équitable des ressources au sein de leurs foyers, tandis que les hommes ont une plus grande tendance à les troquer contre des bénéfices personnels.¹⁷

Construire des communautés résilientes:

En temps de crise, les femmes ont tendance à être de meilleures organisatrices de leur communauté. Ainsi, avant un ouragan majeur, une communauté au Honduras a formé les femmes dans la pré alerte et dans les plans de préparation aux catastrophes. L'évacuation de la ville à temps a été une réussite, sauvant ainsi de nombreuses vies.¹⁸ Les femmes sont plus susceptibles d'investir les ressources dans le social. L'autonomie qu'elles acquièrent en temps de crise accroît leur statut de leader, permettant de bâtir des communautés plus stables.¹⁹

Cibler la sécurité alimentaire:

Tandis que les hommes sont plus souvent employés dans de grandes exploitations agricoles pour l'exportation, les femmes constituent la majorité des agriculteurs du monde engagés dans la production de subsistance. S'assurer que les ressources servent à soutenir les petites exploitations protège non seulement les communautés de la famine, mais renforce également le savoir traditionnel de femmes relatif aux semences et à la rotation des cultures.

Tirer profit du potentiel de la REDD:

Investir dans la formation et d'autres efforts de renforcement de capacités en faveur des femmes garantira une plus grande efficacité des avantages et des activités de la REDD (Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts). L'augmentation et le regroupement des petits ou micro projets de financement souvent destinés aux femmes permettraient à la fois de réduire les émissions et d'améliorer l'égalité de genre.²⁰

Recommandations

Recommandations pour toutes les parties à la CCNUCC

- Revoir tous les mécanismes de financement multilatéral et évaluer leur capacité à mobiliser et à allouer les fonds nécessaires pour soutenir ceux et celles qui souffrent le plus du changement climatique et des catastrophes.
- Développer des mécanismes de financement multilatéraux innovateurs et non générateurs de dettes, tel qu'un seul financement international destiné au changement climatique.
- Négocier un accord global Nord-Sud sur les finances du climat basé sur le principe: «pas de justice climatique sans une justice de genre.» ²¹
- S'assurer que tous les mécanismes et les instruments financiers liés au changement climatique intègrent la transversalité du genre et incluent l'autonomisation des femmes à toutes les étapes cruciales: durant la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation.
- Mettre en place un budget et une comptabilité prenant en compte le genre pour les projets et programmes financés par de nouveaux instruments (aux niveaux national et international).
- Développer des mécanismes de financement avec des lignes directrices et des objectifs pour le renforcement des capacités et le transfert technologique contribuant à des pratiques forestières durables dans les pays en développement. Inclure dans ces mécanismes des dispositions explicites en faveur des populations vulnérables et d'une prise de décision participative, y compris pour les femmes.
- Placer le financement de l'adaptation au changement climatique dans le contexte plus élargi du financement et des objectifs pour le développement.
- Recueillir des données socio-économiques ventilées (par sexe, par âge etc.) pour s'assurer que les fonds atteignent les objectifs fixés.

Recommandations pour les pays développés

- Appliquer les principes de "pollueur-payeur" et de "responsabilités communes mais différenciées" en accordant des crédits compensatoires et réparateurs aux pays en développement pour financer les efforts d'atténuation et d'adaptation.
- Se fixer des objectifs de réduction des émissions plus ambitieux plutôt qu'entreprendre des initiatives volontaires, basées sur une approche de marché excluant les plus pauvres.
- Aider les pays en développement dans l'élaboration de politiques et de programmes d'adaptation et d'atténuation respectueux de l'environnement, tenant compte du genre. Appliquer ces mêmes principes à l'intérieur de leur propre pays.
- Annuler la dette extérieure des pays pauvres pour libérer des ressources pour l'atténuation et l'adaptation.

Recommandations pour les pays en développement

- S'assurer que le financement des politiques climatiques et l'allocation des ressources répondent aux besoins des populations.
- Créer des mécanismes qui garantissent aux femmes un accès égal à la négociation, au développement, à la gestion et à la mise en œuvre du financement de l'adaptation et de l'atténuation suivant une approche participative.
- Allouer les investissements directs étrangers et nationaux à l'atténuation et l'adaptation grâce à des subventions et des incitations, notamment dans des secteurs comme l'agriculture où l'égalité entre les genres et la réduction de la pauvreté ont un fort impact.

Recommandations pour la CCNUCC

- S'engager dans un processus systématique de promotion de l'intégration du genre de manière transversale et investir dans des recherches spécialisées sur le genre et le changement climatique.
- Utiliser des données ventilées par sexe pour contrôler l'impact et les bénéfices des fonds d'adaptation et d'atténuation et entreprendre des audits et des évaluations sur le genre au sein des mécanismes nouveaux et existants de financement.
- Veiller à ce que les stratégies d'atténuation comprennent le financement de nouvelles technologies vertes, ainsi que le développement et l'application des réglementations nécessaires sur les émissions des GES.

(SUITE DE LA PAGE 34)

exprimés par les femmes pauvres des milieux ruraux. Le gouvernement devra jouer un rôle plus actif dans l'adaptation et l'atténuation, en allouant des ressources aux femmes en particulier - composante indispensable de toute politique durable et globale du changement climatique aux Philippines.

Source: Peralta, A. (2008). "Gender and Climate Change Finance: A Case Study from the Philippines". New York: WEDO/Heinrich Böll Stiftung.

“Il ne peut y avoir d'accord international juste et équitable sur le climat sans une compréhension exhaustive du financement global pour le climat. Cette compréhension sera juste et équitable si elle intègre une prise de conscience et un effort pour atteindre l'égalité de genre dans les solutions de financement.”

– Liane Schalatek, Heinrich Böll Stiftung, 2009²²

Références

¹ Carrington, D. (2009). "IPCC Chief: Benefits of Tackling Climate Change will Balance Cost of Action". The Guardian. 20 July. <<http://www.guardian.co.uk/environment/2009/jul/20/ipcc-pachauri-climate-change-cost>>.

² Hemmati, M. (2007). "A Huge Challenge and a Narrow Discourse". Women & Environment. 74/75.

³ Arce, M. and Marston, A. (2009). "Are Climate Pilots Building Towards the Right Climate Architecture?" 10 July. <<http://www.brettonwoodsproject.org/art-564928>>.

⁴ Ibid.

⁵ Vidal, J. (2009). "Rich Nations Failing to Meet Climate Aid Pledges". The Guardian. 20 February. <<http://www.guardian.co.uk/environment/2009/feb/20/climate-funds-developing-nations>>.

⁶ Porter, G., Bird, N., Kaur, N. and Peskett, L. (2008). "New Finance for Climate Change and the Environment". Washington, DC: Heinrich Böll Foundation and WWF. <<http://www.odi.org.uk/resources/download/2980.pdf>>.

⁷ Schalatek L. (2009). "Gender and Climate Finance: Double Mainstreaming for Sustainable Development". Washington, DC: Heinrich Böll Foundation North America. May. <http://www.boell.org/docs/DoubleMainstreaming_Final.pdf>.

⁸ Global Gender and Climate Alliance (GGCA). (2009).

"Module 7". In Training Manual on Gender and Climate Change. Costa Rica: GGCA. <http://www.generoyambiente.org/archivos-de-usuario/File/ecosistemas_especificos.pdf>.

⁹ "The Climate Group. (2009). "Dr. Erik Haites on Climate Finance". 27 March. <http://www.theclimategroup.org/news_and_events/erik_haites_on_climate_finance/>.

¹⁰ World Bank. (2008). State and Trends of the Carbon Market 2008. Washington, DC: The World Bank. May. <<http://siteresources.worldbank.org/NEWS/Resources/State&Trendsformattedo6May10pm.pdf>>.

¹¹ United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC). (n.d.). "Clean Development Mechanism (CDM)". <<http://cdm.unfccc.int/index.html>>.

¹² Atmosfair and Women in Europe for a Common Future (WECF). (2009). "Submission". In response to UNFCCC "Call for Inputs on the Reasons for No or Low Application of Approved Methodologies in CDM Projects". July.

¹³ Schalatek. (2009). Op. cit.

¹⁴ UNFCCC. (2007). "Climate Change: Impacts, Vulnerabilities and Adaptation in Developing Countries." <<http://unfccc.int/resource/docs/publications/impacts.pdf>>.

¹⁵ Sinha, S., Maji, P. and Parikh, J. (2009). "Making Carbon Markets Work for the Poor and for Women". Energia News. July. <<http://www.energia.org>>.

¹⁶ Sinha, Maji and Parikh. (2009). Op. cit.; and Atmosfair and WECF. (2009). Op. cit.

¹⁷ Delaney, P. and Shrader, E. (2000). "Gender and Post Disaster Reconstruction: The Case of Hurricane Mitch in Honduras and Nicaragua". Washington, DC: The World Bank. <<http://gdnonline.org/resources/reviewdraft.doc>>.

¹⁸ Inter-American Development Bank (IADB). (1999). "Hurricane Mitch: Women's Needs and Contributions". Washington, DC: IADB. <<http://www.iadb.org/sds/doc/SOC-115E.pdf>>.

¹⁹ Hunt, S. and Steinberg, D. (2005). "In Disaster Zone, Women are Key." The Christian Science Monitor. 24 January. <<http://www.csmonitor.com/2005/0124/pogs01-coop.html>>.

²⁰ Schalatek. 2009. Op. cit.

²¹ gender cc. (2007). "Gender: Missing Links in Financing Climate Change Adaptation and Mitigation". Gender and Climate Change Network—Women for Climate Justice (gender cc) Position Paper. UNFCCC COP 13. Bali, Indonesia. December. <http://www.gendercc.net/fileadmin/inhalte/Dokumente/UNFCCC_conferences/gender_cc_financing_positionpaper_bali_final.pdf>.

²² Schalatek. (2009). Op. cit.



WWW.UNCORNEREDMARKET.COM

Eduquer et plaider

Depuis des décennies, les femmes se sont efficacement mobilisées autour des questions environnementales, politiques et sociales. Au sein de leurs communautés, dans leurs pays et sur le plan international, elles ont fait preuve d'une motivation extraordinaire et rencontré beaucoup de succès dans leurs efforts pour garantir l'intégration de l'égalité de genre dans les politiques et les programmes. Aujourd'hui, alors que le changement climatique devient une question des plus urgentes, les femmes et les défenseurs du genre s'engagent et agissent dans le monde entier.

{ plaider (n.m) : acte de plaider ou de présenter des arguments en faveur d'une cause, d'une idée ou d'une politique ; soutien actif^A }

Plaidoyer des femmes et environnement

Posons le décor

La conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) tenue en 1992 à Rio de Janeiro au Brésil, plus couramment appelée «Sommet de la Terre», fut un moment mémorable pour le plaidoyer des femmes de la société civile en faveur de l'environnement. Alors que seulement 200 organisations non gouvernementales (ONG) avaient été accréditées pour la partie «officielle» de la Conférence de la Décennie de la Femme tenue en 1985 à Nairobi, environ 2500 personnes représentaient le nombre extraordinaire des 1400 ONG officiellement

attendues à la CNUED sept années plus tard. Bien qu'elles ne constituaient que 5% de toutes les organisations accréditées, les organisations féminines ont obtenu de bons résultats. Un chapitre entier sur les femmes et les questions environnementales (chapitre 24), ainsi que plusieurs autres références transversales sur le genre étaient inclus dans l'accord final (l'Agenda 21) de la conférence.

“Les pays doivent prendre des mesures d'urgence en vue de prévenir la dégradation rapide de l'environnement et de l'économie dans les pays en développement, lesquels ont, d'une

(SUITE À LA PAGE 38)

^A Traduit de l'anglais à partir d'une synthèse de définition. Celle présentée ici se rapproche le plus de la définition présentée dans Oxford English Dictionary.

Le genre dans les conventions de Rio

La CDB contient un langage fort, applicable dans le contexte du changement climatique:

“Encourager, sous réserve de la législation nationale et de manière consistante avec la Convention sur la Diversité Biologique, la protection effective et l’utilisation des connaissances, innovations et pratiques des femmes des communautés locales et autochtones... et encourager le partage équitable des avantages découlant de l’utilisation de ces connaissances, innovations et pratiques.”

Il en est de même dans le cadre de la CLD:

“Soulignant le rôle important que jouent les femmes dans les régions touchées par la désertification et/ou la sécheresse, en particulier dans les zones rurales des pays en développement... prévoir la participation effective aux niveaux local, national et régional d’organisations non gouvernementales et des populations locales, et en particulier des utilisateurs des ressources, notamment des cultivateurs et des pasteurs et les organisations qui les représentent, en encourageant une égale participation des femmes et des hommes dans la planification des politiques et la prise de décisions, ainsi que dans la mise en œuvre et l’examen des programmes d’action nationaux.”

(SUITE DE LA PAGE 37)

façon générale, un effet particulièrement préjudiciable sur la vie des femmes et des enfants vivant dans les zones rurales touchées par la sécheresse, la désertification et le déboisement, les conflits armés, les catastrophes naturelles, les déchets toxiques et les séquelles de l’utilisation de produits agrochimiques inadéquats... Pour atteindre ces objectifs, il faut que les femmes participent pleinement aux prises de décisions et à la réalisation d’activités allant dans le sens d’un développement durable.”

— Extrait de l’Agenda 21, chapitre 24, (a) 6 et 7.

Rio incluait des éléments importants relatifs au genre : la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (CDB) et la Convention des Nations Unies pour Lutter contre la Désertification (CLD) (voir encadré).

L’engagement des femmes en faveur du changement climatique

Le troisième accord issu du Sommet de la Terre de 1992—la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC)—n’intégrait aucun aspect relatif aux questions de genre. Les parties prenantes à la CCNUCC sont engagées dans la négociation d’un nouvel accord global pour la période d’après 2012 au-delà des termes du protocole de Kyoto, lequel soumet les pays industrialisés à une réduction de leurs émissions. Ce nouvel accord devra inclure les éléments principaux de politique, de programme et de financement du changement climatique : l’adaptation, l’atténuation, les technologies et mécanismes de financement, ainsi qu’une vision commune pour une action concertée à long-terme entre les parties. Les femmes et les défenseurs du genre du monde entier se mobilisent pour s’assurer que la prochaine phase d’accords et de plans sur le changement climatique prennent en compte les considérations relatives au genre.

→ Des actions audacieuses dès aujourd’hui!

Alors que les militants pour les droits des femmes sont surtout préoccupés par les implications de genre liées au changement climatique, leur premier message est d’ordre plus général: des engagements nouveaux et plus audacieux doivent être immédiatement pris par chaque pays pour combattre et s’adapter aux conséquences du changement climatique. S’il constitue une menace pour chacun de nous, pour les populations et les pays les plus vulnérables, il y va de leur survie — non pas dans un avenir lointain, mais aujourd’hui. Le principe de “responsabilité commune mais différenciée” signifie que les pays en voie de développement doivent pouvoir s’engager dans des activités de développement «vert» et recevoir le soutien nécessaire à leurs efforts d’adaptation alors que les pays industrialisés doivent urgemment réduire leurs émissions et compenser financièrement leur dette historique de carbone. Les militants pour les droits des femmes doivent s’unir pour engager toutes les parties à entreprendre des actions urgentes.

→ Protéger les plus vulnérables

Il faut accorder la priorité aux groupes les plus vulnérables. Ce principe doit s’appliquer non seulement aux pays et aux régions mais aussi aux populations : les femmes doivent être prises en compte dans toutes les mesures de réponse au changement climatique (adaptation, atténuation, technologies, renforcement des capacités et financement).^B

Mettre l’accent sur le développement basé sur les droits

Un autre moment clé dans l’histoire du plaidoyer en faveur du genre fut la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) tenue au Caire en 1994, qui a

^B Most of the recommendations in this factsheet are quoted from or based on: WEDO/GGCA (2009). “WEDO/GGCA Position Paper”. Bonn, Germany: GGCA Advocacy Team. March-April.

affirmé que les libertés individuelles, les droits humains et le bien-être sont liés aux questions de développement. Le Programme d'Action (PA) sur 20 ans se focalisait principalement sur les besoins des populations en matière de santé—ceux des femmes en particulier—plutôt que sur des objectifs démographiques.

Le lien spécifique formulé par la CIPD entre le développement durable et les droits de chaque personne comporte des implications directes pour les risques et les réponses au changement climatique. Par exemple, le PA encourage les gouvernements à remédier au manque d'accès à la terre, à l'éducation, aux services sanitaires et aux droits reproductifs; à renforcer le développement rural et à accroître la capacité des administrations locales à gérer l'urbanisation. A la suite de la revue de la CIPD, les activistes devraient continuer à encourager leurs gouvernements à maintenir ces liens essentiels et à s'appuyer sur les engagements déjà pris, tels que ceux du Sommet de la Terre. Agir ainsi permet d'identifier les vulnérabilités qui entravent le développement durable et les solutions au changement climatique, en plus d'ouvrir la voie à la pleine participation des femmes.

«La Déclaration universelle des droits des femmes»—Une base indispensable

La Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) est la convention mémorable de 1979 en vertu de laquelle les parties signataires sont légalement tenues de défendre et de promouvoir les droits des femmes et de prévenir toutes les formes de discriminations liées au genre. La CIPD, la CDB et la CLD se fondent toutes sur la CEDEF pour renforcer les progrès en matière d'égalité des genres. Les activistes peuvent se référer aux dispositions juridiquement contraignantes de la CEDEF pour exercer des pressions afin que les politiques

L'Alliance internationale sur le genre et le climat (GGCA)

Lors du Sommet de la Terre, les défenseurs des droits de la femme représentant à la fois les ONG et les agences de l'ONU s'étaient ralliés pour avoir un impact sur les politiques et les programmes de développement durable. Ce modèle d'alliance composée de diverses parties prenantes fut reproduit en 2007 par la Women's Environment and Development Organization (WEDO), l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)



et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) avec le lancement de l'Alliance Internationale sur le Genre et le Climat (GGCA),

rassemblant à ce jour plus de 30 agences des Nations Unies et organisations de la société civile en vue de s'assurer qu'à tous les niveaux, la prise de décisions, les politiques et les programmes en matière de changement climatique prennent en compte la problématique du genre. Les organisations membres sont engagées dans le plaidoyer, le développement et le partage des ressources, la formation et le renforcement des capacités, et plus encore. Pour davantage d'informations, visitez le site web: <<http://www.gender-climate.org>>.

- de changement climatique soient sensibles au genre au
- niveau national—où les données ventilées par sexe devraient
- guider l'action, les femmes devraient être impliquées aux
- stades de l'élaboration et de la mise en œuvre, les avantages
- économiques devraient être équitablement accessibles, et où
- la santé devrait être un objectif primordial.

Femmes et genre, égalité et équité^c

Les idéologies des mouvements pour les droits des femmes et du plaidoyer en faveur du genre ont évolué au fil des décennies. L'approche qui consistait à «Intégrer les Femmes dans le Développement» (IFD), et qui guidait les projets et les programmes des années 1990, a fait place à celle du Genre et Développement (GED), car l'approche IFD cantonnait les femmes dans des rôles et des projets marginalisés et généralement insuffisamment financés, dissimulait totalement le rôle des hommes, et ne parvenait pas à mettre fin aux disparités de genre. L'approche GED a tenté d'aborder les différences et les relations basées sur les genres de manière plus exhaustive, impliquant à la fois les femmes et les hommes dans les efforts de développement.

Mais où en sommes-nous aujourd'hui? Les impacts du changement climatique montrent que les femmes sont encore parmi les plus vulnérables et doivent impérativement être incluses en tant que parties prenantes, détentrices de droits et agents du changement, au même titre que les hommes. Les inégalités de genre existent encore—les droits, les responsabilités et les opportunités varient largement en fonction du sexe et des constructions sociales—et le changement climatique exacerbe les discriminations préexistantes. L'équité basée sur le genre—impliquant que l'on traite de manière juste les femmes et les hommes—dans la représentation, la distribution des fonds, la priorisation des activités etc—est nécessaire pour atteindre l'égalité entre les genres et lutter efficacement contre le changement climatique.

^c Les termes utilisés dans l'encadré se fondent sur module 1 du manuel de formation de l'Alliance internationale sur le genre et le changement climatique < http://www.generoyambi-ente.org/archivos-de-usuario/File/manual_frances_version_web.pdf—

Les femmes sont des agents du changement

Bien que disproportionnellement affectées par le changement climatique, les femmes ne sont pas que des victimes de celui-ci. Elles s'y adaptaient déjà, bien longtemps avant que les scientifiques n'identifient le phénomène et que les décideurs politiques ne commencent à proposer des solutions: les femmes nourrissent leur famille, élèvent et éduquent leurs enfants, prennent soin de leurs communautés, et leurs innovations améliorent souvent le bien-être de la majorité de la population. Les femmes, ainsi que les organisations et les coopératives de femmes ont démontré à maintes reprises que le changement—même significatif—demeure possible.

→ Les femmes et les hommes ont souvent des expériences, expertises et connaissances différentes

- Une juste participation de l'ensemble des parties prenantes concernées, y compris les femmes et les hommes, est nécessaire pour la planification et la mise en œuvre des activités.
- Impliquer les femmes et investir dans leurs capacités en tant qu'agents de changement, que personnes innovatrices, éducatrices, dirigeantes et protectrices, renforcent les programmes et les projets.
- Tirer profit des réseaux d'informations préexistants implique que l'on examine les connaissances locales et autochtones en plus des données scientifiques.

Développer un plaidoyer efficace sur le genre et le changement climatique

Qu'est-ce qui rend un plaidoyer efficace? De nombreuses méthodes se sont avérées utiles, mais il existe quelques **principes essentiels** à considérer en relation avec le message, les implications du sujet, les recommandations et la transmission.

Message: un plaidoyer doit être le plus précis et le plus simple possible, et doit être rédigé en gardant à l'esprit un auditoire spécifique. L'impact des messages diffère en fonction de l'auditoire. Par exemple, certains gouvernements donnent priorité aux engagements liés aux droits humains et à ceux de la femme, tandis que d'autres seront plus réceptifs à l'argument selon lequel la transversalité du genre contribue à rendre les programmes plus efficaces et efficients.

Implications: "si ... alors." Une stratégie efficace consiste à expliquer les conséquences qui résulteront si le problème en question n'est pas pris en compte. Par exemple, si l'égalité entre les genres n'est pas prise en compte dans l'élaboration

- et la réalisation des programmes de changement climatique, alors la moitié de la population mondiale ne sera pas convenablement équipée pour y faire face. Qui plus est, si l'expérience, l'expertise et l'innovation des femmes sont exclues, alors les politiques ne seront efficaces qu'à moitié.

Recommandations: Le but du plaidoyer n'est pas seulement d'identifier un problème, mais également de proposer des solutions. Vous voulez que les décideurs politiques vous écoutent parce que vous avez une solution à proposer. Elle doit être simple mais exhaustive.

Transmission: Bien qu'il soit important d'être professionnel, préparé et direct, les défenseurs du genre ont également besoin de souligner que le changement climatique affecte les personnes. Rappeler aux décideurs que le changement climatique a un visage humain—un visage féminin—contribuera à rendre la question plus personnelle.

Les principes en action

Question: De quelle manière et à qui seront alloués les fonds destinés au changement climatique?

Message: L'allocation des fonds doit être accordée en priorité aux femmes et aux groupes les plus vulnérables suivant des directives et des critères bien définis.

Implication: Si le financement n'intègre pas une perspective de genre, alors les femmes risqueront de se retrouver exclues des allocations de ressources vitales.

Recommandations: Voici quelques solutions possibles:

- Etablir de critères de financement qui permettent aux femmes de participer directement en tant que parties prenantes
- Affecter une partie des fonds exclusivement aux groupes les plus vulnérables (incluant souvent les femmes)
- Appliquer une budgétisation et un audit sensibles au genre pour s'assurer que toutes les parties prenantes en bénéficient et que l'affectation des ressources est mesurable et vérifiable
- Utiliser des indicateurs liés au genre pour identifier les limites et montrer les progrès dans la réalisation des objectifs dans les domaines de l'accès aux fonds, de leur allocation et de leur budgétisation
- Promouvoir le renforcement des capacités pour améliorer l'aptitude des groupes vulnérables à accéder à ces fonds et à les gérer.

Incorporer la dynamique de genre dans les politiques nationales

Les politiques en matière de changement climatique doivent être placées dans leur contexte spécifique et être axées sur les orientations nationales. Dans chaque pays, le ministère de l'environnement est chargé d'élaborer la plupart des politiques, bien qu'elles ne soient pas développées dans le cadre d'une méthodologie commune—exception faite des rapports nationaux rédigés à l'intention de la CCNUCC. Alors que l'égalité de genre est largement considérée comme une condition pour atteindre un développement durable, une enquête réalisée en 2006 par le PNUE auprès des ministères de l'environnement a révélé que seuls deux pays étaient engagés dans des activités sur le changement climatique qui prenaient en compte une perspective de genre.²

En dehors de l'environnement, d'autres secteurs comme ceux du logement, du tourisme, de l'agriculture, des infrastructures, des finances, du commerce, de la santé, de l'eau et du travail affectent et sont affectés par le changement climatique. Ceci engendre de potentielles lacunes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, mais accroît également les opportunités de plaider en faveur du genre.

→ Les politiques, les programmes et les financements nationaux doivent prendre en compte le genre et être en harmonie avec les engagements internationaux

- Pour une mise en œuvre optimale des plans d'adaptation y compris les Programmes d'Actions Nationaux d'Adaptation (PANA), il est nécessaire qu'ils s'adressent aussi bien aux hommes qu'aux femmes dans leur conception et leur réalisation.
- Dans les secteurs où les femmes jouent un rôle important ou central, comme par exemple l'agriculture,

l'eau, les forêts et la gestion d'autres ressources naturelles, des actions explicitement liées au genre doivent être prévues.

- La gestion des risques et la réduction des catastrophes naturelles, notamment les systèmes de pré-alerte, doivent prendre en compte les impacts différenciés et donner priorité aux besoins des populations les plus vulnérables en accord avec le Cadre d'Action de Hyogo.
- Les données sur toutes les actions et pour tous les secteurs relatifs au changement climatique doivent être ventilées par sexe et disponibles pour tous afin de garantir que l'ensemble des programmes et politiques soient efficaces et atteignent les objectifs fixés.

La mobilisation au niveau local

Tous les projets offrent la possibilité de prendre en compte les perspectives de genre. Qu'ils portent sur la santé, la migration ou l'immigration, l'eau, l'énergie, l'utilisation des terres, le régime foncier, l'urbanisme, le développement durable, la bonne gouvernance, la justice économique et l'emploi—pour ne citer que quelques exemples—ils comportent tous des aspects transversaux liés au genre et au changement climatique.

Mobilisation en action: En 2009, WEDO en partenariat avec ENDA TM (Environnement et Développement dans le Tiers Monde), un groupe basé à Dakar au Sénégal, a lancé dans deux communautés rurales une Caravane sur le Genre et le Changement Climatique (CGCC). Le CGCC a trois objectifs fondamentaux: la sensibilisation, le renforcement des capacités et le plaidoyer au niveau local. ENDA travaille avec les acteurs politiques locaux pour renforcer les plans de développement et veiller à ce qu'ils intègrent la dimension de genre, les changements climatiques et l'énergie. Les leçons et les exemples de bonnes pratiques qui vont être tirés de ce projet feront l'objet d'une documentation et serviront d'informations pour la prochaine phase du projet.



PEETER VIISIMAA

Impliquez-vous

Vous êtes intéressé par ces questions et vous voulez rester informé?

- Visitez le site Web de WEDO, inscrivez vous sur la liste de diffusion et rejoignez le listservs : WEDOsustdev@googlegroups.com et WDACCUS@googlegroups.com
- Visitez le site web du GGCA et demandez comment votre organisation peut devenir un membre de l'alliance : <http://gender-climate.org>
- Rejoignez-nous dans les négociations internationales et plaidez pour votre communauté
- Inscrivez vous à l'une de nos sessions de Formation des Formateurs sur le Genre et le Changement Climatique
- Lisez les cahiers Genre et Changement Climatique du FNUAP : <http://www.unfpa.org/pds/climate/index.html>

Chez vous, recherchez les politiques et actions liées au changement climatique de votre pays

- Les plans et les rapports nationaux à l'intention de la CCNUCC sont disponibles à l'adresse suivante: http://unfccc.int/national_reports/items/1408.php
- Les Programmes d'Action Nationaux pour l'Adaptation sont disponibles à l'adresse suivante: http://unfccc.int/cooperation_support/least_developed_countries_portal/submitted_napas/items/4585.php
- Ou visitez le site de votre Ministère de l'Environnement : <http://www.unep.org/resources/gov/MEnvironment.asp>

Examinez les projets de votre organisation et :

- Soulevez des questions liées au genre (par exemple : Qui est impliqué? Quelle est l'audience cible? Qui bénéficie de ce travail? Qui détient les connaissances?)
- Etablissez des critères liés au genre dans votre budget (Qui reçoit les fonds et combien?)
- Rédigez vos propositions ou rapports dans une perspective de genre.

Pour en savoir plus et rester informé:

- <http://www.unfccc.int>—Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
- <http://www.energia.org>—ENERGIA, Réseau International pour le Genre et les Energies renouvelables
- <http://www.gendercc.net>—gendercc Network—Les Femmes pour la Justice Climatique
- <http://www.gdnonline.org/>—Le Réseau Genre et catastrophes
- <http://www.genderandwater.org>—L'Alliance Genre et Eau.
- <http://www.unisdr.org/eng/risk-reduction/gender/rd-gender-eng.htm>—Stratégie Internationale pour la Réduction des Catastrophes, les cahiers du genre.



Références

¹ Haney, M. P. (2005). "Women's NGOs at UN Conferences: The 1992 Rio Conference on the Environment as a Watershed Event". *Journal of Women, Politics & Policy*, 27(1&2). October; and United Nations. (1997). *UN Briefing Papers/The World Conferences: Developing Priorities for the 21st Century*. UN Department of Public Information (DPI). <www.un.org/geninfo/bp/enviro.html>.

² United Nations Environment Programme (UNEP). (2006). "Gender Mainstreaming Among Environmental Ministries". *Government Survey*. December. <www.unep.org/civil_society/PDF_docs/UNEP-survey-reportJan-07.pdf>.

